

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Pagination continue.

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. III.

MONTRÉAL. 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1883.

N<sup>o</sup> 9.

## SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Annexion, érection et dissolution de municipalités scolaires — Nominations de commissaires et de syndics d'écoles, d'examineurs, d'inspecteur d'écoles, de membre du Conseil de l'Instruction publique — Bureau des Examineurs catholiques de Montréal, séance du 27 août dernier. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : L'éducation des filles — Du style épistolaire — Hygiène : De la soif et des boissons — Formes géométriques : Le cube — Education par les fables. — La feuille — Question de grammaire : *Peut-on dire POUVOIR PEUT-ÊTRE ?* — Des synonymes *malcontent, mécontent* — Dictées élémentaire — Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger ; Corrections — Problèmes divers — Problèmes d'algèbre. — LECTURE pour tous : Emploi de l'alun pour la destruction des mouches à patates et des larves qui rongent les choux — Emploi du bran de scie pour la culture — Minéraux des Etats-Unis — De la bonté — Les héros du travail — L'orphelinat des apprentis d'Auteuil — Pensées diverses. — BIBLIOGRAPHIE. — ANNONCES. — ERRATA. — CONDITIONS D'ABONNEMENT.

## ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection, délimitation, etc., de municipalité scolaire en vertu de la 5<sup>ème</sup> section, 41 Vict., chap. 6.

Annexer à la paroisse de Saint-Paul d'Abbotsford, les Nos 23, 24 et 25, du township de Granby, 23 et 24 du 6<sup>ème</sup> rang, 22 et 23 du 7<sup>ème</sup> rang du dit township pour les fins scolaires, les dits lots formant partie de la dite paroisse de Saint-Paul d'Abbotsford, dans le comté de Rouville.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 31 juillet dernier (1883), de détacher de la municipalité scolaire de "l'Anse à Valeau," dans le comté de Gaspé, cette partie de territoire qui s'étend à l'est, depuis la propriété de Thomas Savage inclusivement, et à l'ouest jusqu'à celle de Nicolas Tapp, aussi inclusivement, formant une étendue de quatre milles environ de front sur deux milles de profondeur, et de l'ériger sous le nom de "Petit Cap"

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil en date du 31 juillet dernier (1883) d'annexer à la municipalité scolaire de la paroisse du "Sacré Cœur de Jésus," dans le comté de Beauce, certains lots de terre qui faisaient partie de la paroisse de "Saint-Pierre de Broughton," et qui sont désignés dans une proclamation du Lieutenant-Gouverneur du dix-neuf février dernier (1883), la dite municipalité scolaire devant avoir les mêmes limites que celles qui sont assignées à la paroisse du "Sacré Cœur de Jésus," dans la dite proclamation.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 8 août dernier (1883), de modifier l'ordre en conseil No. 142, du huit mai, 1882, qui érige la municipalité scolaire de "Grande Vallée Est," dans le comté de Gaspé, et qu'il soit donné pour limites à cette dite municipalité "les limites seigneuriales," au lieu des "Petites Anses," vu qu'il y en a plusieurs, et que par conséquent il n'y a rien de bien défini.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

#### AVIS.

Attendu que les syndics des écoles dissidentes de la municipalité de Saint-Stanislas de Kostka, dans le comté de Beauharnois, ont laissé passer

une année sans avoir d'école dans leur dite municipalité, qu'ils ne mettent pas la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, conformément à la loi ; en conséquence, je donne avis qu'après trois publications consécutives dans la *Gazette Officielle de Québec*, je recommanderai au Lieutenant-Gouverneur en conseil, que la corporation des syndics des dites écoles dissidentes pour la dite municipalité soit déclarée dissoute dans le délai indiqué par la loi.

GÉDÉON OUMET,  
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Nominations de commissaires d'écoles.*

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par ordre en conseil en date du 2 août dernier (1883), de faire les nominations de commissaires d'écoles suivantes, savoir :

Comté de Gaspé, Pointe-à-la-Frégate. — MM. Onésime Francœur, Pierre Coulombe, Pierre Bélanger, Ferdinand Francœur et Etienne Ste. Croix.

Comté de Rimouski, Saint-Joseph de Lepage. — M. Louis Banville, en remplacement de M. George Chamberland.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Nominations de commissaires d'écoles.*

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil en date du 8 août dernier (1883), de faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Comté de Bellechasse, Saint-Valier. — M. Alexis Corriveau, en remplacement de M. Ludger Fortin, dont le terme d'office est expiré.

Comté de Joliette, Saint-Jean de Matha. — Adhelme Plante, écuyer, médecin, en remplacement de M. Alexis Ayat, absent de la municipalité depuis plus de trois mois.

Comté de Lévis, Saint-Henri de Lauzon. — MM. Louis Brochu et Norbert Fortin, en remplacement de MM. Théophile Brouard et Damase Blouin, dont le terme d'office est expiré.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 8 août dernier (1883), de faire les nominations suivantes, savoir :

*Commissaires d'écoles.*

Comté de Maskinogé, Peterborough. — MM. François Leblanc, fils, et Jean-Baptiste St. Jean, en remplacement de MM. James Savoie et Norbert Savoie, sortis de charge.

Comté de Temiscouata, Saint-Hubert. — MM. François April et Thomas Malenfant, en remplacement de MM. Mathias Sindon et Elisee Jagne, sortis de charge.

Comté de Wolfe, Saint-Joseph de Ham-Sud. — MM. Eugène Stanislas Darche et Augustin Lachance, en remplacement de MM. Eugène Gosse-

lin et Noël Michel, sortant de charge, et M. William Thompson, en remplacement de M. F. G. Goodenough, qui a quitté la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 9 août dernier (1883), de faire les nominations suivantes, savoir :

*Commissaires d'écoles.*

Comté des Deux-Montagnes, Saint-Eustache. — MM. Stanislas Turcot et Moïse Rochon, en remplacement de MM. F. X. Laurin et N. B. Lefebvre.

Comté de Maskinogé, Hunterstown. — M. Joseph Bergeron, en remplacement de M. Léon Paquin.

Comté de Montmorency, "Les Crans." — MM. Hermant St. Gélais et Benjamin Simard, en remplacement de MM. Napoléon Simard et François Paré.

Comté de Rimouski, N.-D. du Sacré-Cœur. — M. Pascal Parent, en remplacement de lui-même, l'élection n'ayant pas eu lieu en juillet.

Comté de Soulanges, Saint-Glet. — M. Jean-Ble. Besner, en remplacement de Louis Leduc.

*Syndics d'écoles.*

Comté d'Ottawa, Eardley. — M. Julien Delorme, en remplacement de M. Gilbert Perrault.

Comté de Saguenay, Isle d'Anticosti. — M. Fabien Noël, en remplacement de M. Basile Noël.

Comté de Shefford, Village de Granby. — M. Louis Paré, en remplacement de lui-même.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 11 août dernier (1883), de nommer M. Angus D. Cameron, en remplacement de lui-même, et M. James Martin, en remplacement de M. James F. McAndrew, commissaires d'écoles pour la municipalité du village de Buckingham, dans le comté d'Ottawa, aucune élection n'ayant eu lieu en juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 15 août dernier (1883), de nommer MM. Paul Pélouquin et François-Xavier Pélouquin, commissaires d'écoles pour la paroisse de Saint-Joseph de Sorel, dans le comté de Richelieu, en remplacement de MM. Narcisse St. Martin et Emmanuel Lemoine, sortis de charge.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil en date du 14 juillet dernier (1883), de nommer le Rév. Dr J. F. Stevenson, membre du bureau protestant des commissaires d'écoles de Montréal, vu que son terme d'office est expiré.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 31 juillet dernier (1883), de nommer M. Joseph Napoléon Miller, de Montréal, à la charge d'inspecteur d'écoles, en remplacement de A. D. Dorval, décédé, pour le même district, savoir : les comtés de Montcalm, l'Assomption et partie du comté de Berthier.

BUREAU DU SECRÉTAIRE.

Québec, 7 août 1883.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil de nommer Pierre Basile Benoit, écuyer, et membre de la Chambre des Communes du Canada, de la paroisse de Saint-Hubert, comté de Chambly, à la charge de membre de la partie catholique du Conseil de l'instruction publique.

Bureau des Examineurs catholiques de Montréal.

Membres du Bureau :

- MM. l'abbé L. W. Leclair, président ;  
U. E. Archambault, vice-président ;  
L'abbé J. Hogan,  
L'abbé L. J. Lauzon,  
F. X. Valade,  
W. Fahey,  
A. D. Lacroix, secrétaire.

Règlements des Candidats.

1<sup>o</sup> En arrivant dans la salle d'examen, les candidats devront prendre le rang auquel ils auront droit d'après leur numéro d'inscription, et conserver cette même place pendant tout le temps de l'examen.

2<sup>o</sup> Les aspirants devant être complètement isolés, il ne leur sera pas permis de communiquer avec leurs parents ou autres personnes étrangères au Bureau.

3<sup>o</sup> Toute communication entre les aspirants sera interdite sous peine d'exclusion.

4<sup>o</sup> La dictée devant se faire sans autre indication que la simple lecture, il ne sera permis aux candidats de se servir ni du dictionnaire ni de la grammaire.

5<sup>o</sup> Tout aspirant qui aura plus de deux fautes et moins de six, n'aura droit qu'à un diplôme de seconde classe ; celui dont la copie renfermera six fautes sera renvoyé.

6<sup>o</sup> L'exclusion sera prononcée contre tout candidat dont l'écriture ne serait

pas considérée suffisamment bonne, ou qui ne pourrait pas rendre compte de sa lecture d'une manière judicieuse.

7<sup>o</sup> La nullité d'une épreuve, écrite ou orale, sera un cas d'exclusion.

8<sup>o</sup> Pour recevoir le diplôme de seconde classe, il faudra avoir obtenu au moins le chiffre deux sur toutes les épreuves et matières d'examen. Pour obtenir le diplôme de première classe, il faudra avoir obtenu le chiffre un dans les deux premières épreuves, et sur au moins les deux tiers des autres matières d'examen.

9<sup>o</sup> Il sera néanmoins permis aux candidats qui auront réussi dans les deux premières épreuves et qui n'auront failli que sur deux matières d'examen, de demander une nouvelle épreuve sur ces deux matières, et le résultat de cette nouvelle épreuve, s'il est favorable, sera substitué à celui de la première.

10<sup>o</sup> Tout candidat qui sera renvoyé n'aura droit, dans aucun cas, à la remise des sommes payées pour l'obtention de son brevet. Il pourra néanmoins se présenter une deuxième fois à la séance subséquente sans payer d'honoraires, et sur la simple présentation du reçu portant son numéro d'inscription.

11<sup>o</sup> Si le candidat échoue dans ce deuxième examen, il pourra se présenter une troisième fois en payant de nouveaux honoraires ; mais le Bureau ne sera pas tenu d'examiner un candidat qui aura été renvoyé trois fois.

SÉANCE DU 7 AOÛT 1883.

CANDIDATS BRÉVETÉS.  
ECOLE ACADÉMIQUE.

1<sup>re</sup> Classe.

Mr W. P. J. Bond, anglais.

ECOLE MODÈLE.

1<sup>re</sup> Classe.

Delle Odila Cloutier, français.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE.

1<sup>re</sup> Classe.

Delles Amanda Audet, français.

Eru. stine Labelle, "

Marie Etide Sheppard, "

Mary Atkinson, franç. et anglais.

Delia Fournelle, français.

Marie Anne Girard, "

Marie Louise Boulais, "

Zélima Benoit, "

Eloïse Mongeau, 1<sup>re</sup> classe français,

2<sup>de</sup> cl. ang.

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

2<sup>e</sup> de Classe.

Delles Sophie McGown,	français.
Poméla Beauséjour,	“
Sophie Bombardier,	“
Angéline Parent,	“
Marie Caroline Comtois,	“
Marie Anne Fontaine,	“
Marie Lia Bédard,	“
Emma Déranleau,	“
Louise Drainville,	“
Mathilde Comtois,	“
Azelie Archambault,	“
Valérie Laporte,	“

	Candidats qui ont réussi.	Candidats qui ont failli.	Total.
Ecole Académique.....	1	0	1
Ecole Modèle.....	1	0	1
Ecole Élémentaire.....	21	26	47
<b>Totaux.....</b>	<b>23</b>	<b>26</b>	<b>49</b>

## EXAMENS ANNULÉS.

En vertu d'une résolution, les examens des personnes suivantes ont été déclarés *nuls*, parce qu'elles n'ont pu fournir la preuve légale qu'elles avaient l'âge requis.

Delle *Eléonore Lemay*, de St-Martin, qui a subi son examen le 6 février 1883; et Delle *Marie Rose Délima Vermette*, de Ste-Monique, et *Clémentine Beaulne*, de Lachute, qui se sont présentées le 1<sup>er</sup> mai 1883.

## ÉPREUVES ÉCRITES.

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

## Dictée Française.

NÉCESSITÉ DE CHERCHER DIEU DANS  
L'ÉTUDE DE LA NATURE.

Bien des personnes n'ont regardé l'Histoire naturelle que comme un moyen propre à orner leur esprit; d'autres ne s'y sont appliquées que pour prendre part aux disputes que les savants ont soulevées entre eux; quelques-unes ne l'ont étudiée que pour former un cabinet; la

plupart ne s'y sont livrées que pour se procurer un délassement après des occupations pénibles. Mais cette étude est presque avilie par des vues si bornées. Le spectacle de la nature nous est donné pour une fin plus noble que ne l'ont supposé toutes ces personnes. Il tend à nous rendre meilleures en nous inspirant le plus profond respect pour son auteur. Dieu, en répandant la beauté sur toutes les choses qu'il a créées, a voulu attirer nos regards; mais, en nous rendant clairvoyants sur les utilités qu'il y a attachées, il nous en a caché la structure et l'artifice intime sous un voile très épais. L'intention qu'a eue le Créateur ne pouvait être mieux marquée; il ne s'est point proposé de nous donner ici l'intelligence de ses ouvrages, mais de nous toucher par les bienfaits qu'il nous a prodigués. L'Histoire naturelle est donc l'histoire des présents qu'il nous a faits. Plus nous y faisons de progrès, plus nous comprenons combien nous avons reçu.

## Dictée Anglaise.

## WINTER.

The scenes around us have assumed a new and chilling appearance. The trees are shorn of their foliage, the hedges are laid bare, the fields and favorite walks have lost their charms, and the garden, now that it yields no perfumes and offers no fruits, is, like a friend in adversity, forsaken. The tuneful tribes are dumb, the cattle no longer play in the meadows, the north wind blows. "He sendeth abroad his ice-like morsels: who can stand before his cold? We rush in for shelter.

But winter is not without its uses. It aids the system of life and vegetation; it kills the seeds of infection; it refines the blood; it strengthens the nerves; it braces the whole frame. Snow is a warm covering for the grass; and, while it defends the tender blades from nipping frosts, it also nourishes their growth. When the snow thaws, it becomes a genial moisture to the soil into which it sinks; and thus the glebe is replenished with nutriment to produce the bloom of spring and the bounty of autumn.

## ARITHMÉTIQUE.

I. Divisez  $48\frac{1}{2}$  par  $\left\{ \begin{array}{l} \frac{2}{9} + \frac{3}{8} \\ \text{de } 6 \end{array} \right\}$

*Opération.*

$$48\frac{1}{2} \div \frac{2}{9} + \frac{18}{8} = 48\frac{1}{2} \div \frac{16}{72} + \frac{162}{72} =$$

$$\frac{97}{2} \div \frac{178}{72} = \frac{6984}{356} = 19\frac{55}{89}$$

55  
 Rép. 19—  
 89

II. Quel est l'intérêt de \$800 pour 6 ans, 5 mois et 48 jours à 8 % ?

*Opération.*

800  
 .08

64.00  
 6

384.00

$\frac{m}{4} = \frac{1}{5}$	21.33 $\frac{1}{3}$
$\frac{1}{1} = \frac{4}{4}$	5.33 $\frac{1}{3}$
$\frac{15}{15} = \frac{3}{5}$	2.66 $\frac{2}{3}$
$\frac{3}{3} = \frac{1}{5}$	53 $\frac{1}{5}$
	413.86 $\frac{2}{5}$

Rép. \$413.86 $\frac{2}{5}$

ÉCOLE MODÈLE.

*Dictée syntaxique.*

VERSAILLES.

Mazarin venait de mourir; Louis XIV, jeune, absolu et magnifique, voulut se créer une demeure qui ne ressemblât en rien aux monuments qu'avaient laissés ses prédécesseurs. Le château de Saint-Germain, où s'était écoulée une partie de son enfance, lui rappelait de tristes souvenirs qu'il aurait vainement essayé d'éloigner; il aimait moins encore la capitale d'où la Fronde l'avait chassé tout enfant; il choisit donc Versailles, jusqu'alors simple rendez-vous de chasse, maison de bois jetée sur une terre toute nue et tout aride. Son dessein fut de créer de rien quelque chose de solennel, et d'imiter en cela l'œuvre de Dieu même. Des millions furent prodigués pour creuser, quelques grandes difficultés qu'en présentât l'exécution, des canaux à perte de vue, de ravissantes cascades, des allées couvertes, des labyrinthes mystérieux. Il voulut qu'il y eût

des escaliers du plus beau marbre. Des aqueducs, après avoir reçu les eaux et les avoir élevées au-dessus des montagnes mêmes, les portèrent à plusieurs milles de distance, à travers les vallées, dans de vastes réservoirs qu'il avait ordonné de creuser; des arbres d'une colossale grandeur furent transportés avec des précautions inouïes dans d'énormes masses de terre pour en conserver les racines; des statues de marbre et de bronze, des conques de porphyre, des berceaux d'orangers et de citronniers croisèrent leur feuillage, et mollement se balancèrent sur un peuple de courtisans qu'avait attirés tant de magnificence, et que Louis avait conviés à venir admirer tant de chefs-d'œuvre. Bientôt, des fêtes telles qu'on n'en avait jamais donné vinrent inaugurer ces mille et une merveilles. Toutes les ressources des arts et de la poésie y furent prodiguées à l'envi, et le roi, la reine et les seigneurs, ne dédaignèrent pas de figurer dans les comédies et les ballets qui y furent représentés.

EXERCICES DE STYLE ÉPISTOLAIRE.

*Sujet.*

Lettre d'une jeune personne qui a perdu une sœur chérie, et qui a vainement espéré trouver, dans la solitude des champs, un soulagement à sa douleur. Elle invite une de ses amies à venir passer quelque temps auprès d'elle.

*Lettre.*

*Ma chère Euphémie,*

La mort imprévue de ma bonne sœur m'a causé une douleur si profonde que ma santé en est gravement altérée: plus d'appétit, plus de sommeil, toujours devant les yeux le tableau de ses souffrances, toujours dans mes oreilles ses soupirs et ses plaintes. Comment résister à ces tristes impressions jour et nuit répétées? Si cela continue, j'en mourrai. Je m'en afflige, non pour moi, mais pour mes parents désolés de mon état autant que de la perte qu'ils viennent de faire. Ils ont espéré que l'air des champs, que les promenades dans les bois, que la beauté de nos paysages et l'absence des objets qui me rappellent ma sœur, changeraient le cours de mes idées et finiraient par calmer mes regrets; mais l'expérience me prouve que la solitude aigrit les

peines de l'âme au lieu de les adoucir. Seule avec mes tristes pensées, je ne trouve ici rien qui puisse m'en distraire. La nature, si belle qu'elle soit, n'est à mes yeux, qu'un vaste tombeau. Je sens que dans ta société seule, ma bonne Euphémie, je puis trouver des distractions salutaires. Viens auprès de moi, je t'en prie ; tu réveilleras en moi les idées religieuses qui consolent ; tu me parleras de ma sœur bien-aimée ; tu me la montreras dans un monde meilleur, nous souriant, nous appelant à la participation de l'éternelle félicité. Nous ferons ensemble de longues promenades : tu élèveras mon âme à Dieu par la contemplation de ses merveilles ; tu me rappelleras à moi-même, à mes devoirs et peut-être même à la santé. Toi seule, Euphémie, tu es capable d'opérer ce miracle, parce que tu es religieuse par conviction et que tu m'aimes de toute ton âme. Je t'aime aussi, tu le sais, comme ma meilleure amie, et ta parole sérieuse a toujours eu sur moi une grande puissance. Je t'écouterai avec une pieuse attention ; je t'obéirai avec la docilité d'un enfant ; je veux être, pour mes bons parents et pour toi, un sujet de consolation plutôt qu'un sujet de chagrin. Viens donc, ma bonne Euphémie ; ton père, quelque sévère qu'il soit, ne saurait me refuser cette faveur que je sollicite de son humanité. Réponds-moi tout de suite.

Réponse.

Dès que la volonté de Dieu s'est manifestée, ma pauvre Emma, il ne nous reste plus qu'à nous soumettre. Puisqu'il lui a plu de rejeter nos ferventes prières et d'appesantir sa main sur nous, notre devoir est de mériter, par notre courage et notre résignation, un de ses regards de pitié pour nous sauver du désespoir ; de ranimer notre foi, et de chercher à concilier deux faits qui paraissent inconciliables à notre faible raison : notre malheur et sa bonté infinie. Quand il nous afflige, quand il brise toutes les cordes de notre cœur, il a des vues mystérieuses, dont il ne nous est pas permis de lui demander compte. Quoi qu'on puisse dire, il m'est impossible d'admettre que, lorsqu'il frappe une vie aussi pure, aussi jeune que celle de notre sœur, que lorsqu'il nous désole dans nos plus chères affections, il ait un autre but que le bonheur de ses enfants.

J'ai, à cet égard, des convictions que j'espère te faire partager.

Dans trois jours, je serai auprès de toi. Je n'attends pour partir que l'arrivée de mon père, annoncée pour demain. Quelque sévère qu'il soit dans le choix de mes fréquentations, j'ai la certitude qu'il m'accordera le congé que je solliciterai comme une grâce. Il te connaît, il t'aime, il sait que sa fille a tout à gagner dans la société d'une personne de ton mérite. J'emporterai des livres et des couleurs : il nous faut à l'une et à l'autre des occupations sérieuses et utiles. Adieu et à bientôt.

ARITHMÉTIQUE.

I. Trouvez la valeur de :

$$\left\{ \frac{3}{4} - \frac{1}{2} \right\} \times \frac{1}{2} \text{ de } \frac{1}{4} \text{ de } \left\{ \frac{1}{4} - \frac{1}{5} \right\}$$

Opération.

$$\left\{ \frac{19}{4} - \frac{19}{9} \right\} \times \frac{7}{3} \times \frac{9}{2} \times \left\{ \frac{29}{4} - \frac{31}{5} \right\} =$$

$$\frac{19 \times 7 \times 7}{4 \times 2 \times 4} = \frac{931}{32} = 29 \frac{3}{32}$$

Rép.  $29 \frac{3}{32}$

II. Trouvez la valeur de ;

$$\left\{ \frac{3}{5} + \frac{1}{2} + \frac{3}{4} \right\} \times \left\{ \frac{2}{11} + \frac{1}{7} \right\} \times \left\{ \frac{1}{3} - \frac{1}{9} \right\}$$

Opération.

$$\frac{3}{5} + \frac{1}{2} + \frac{3}{4} = \frac{20}{20} + \frac{17}{20} + \frac{15}{20} = \frac{52}{20}$$

$$\frac{2}{11} + \frac{1}{7} = \frac{25}{77} + \frac{11}{77} = \frac{36}{77}$$

$$\frac{1}{3} - \frac{1}{9} = \frac{4}{45} - \frac{5}{45} = -\frac{1}{45}$$

$$\frac{417}{20} \times \frac{718}{77} \times \frac{49}{45} = \frac{139}{10} \times \frac{359}{11} \times \frac{7}{15} = \frac{349307}{1650}$$

$$= 211 \frac{1157}{1650}$$

Rép. 211  $\frac{1157}{1650}$

ALGÈBRE.

I. Quelle est la longueur d'un poteau dont  $\frac{1}{5}$  est dans la terre,  $\frac{2}{7}$  dans l'eau, et 13 pieds hors de l'eau.

Opération.

$x$  = longueur totale

$\frac{x}{5}$  " en terre

$\frac{3x}{7}$  " dans l'eau

$$x + \frac{3x}{7} + 13 = x$$

$$7x + 15x + 455 = 35x$$

$$7x + 15x - 35x = -455$$

$$13x = 455$$

$$x = 35$$

Rép. 35 pieds.

II. Divisez  $x^5 + 32y^5$  par  $x + 2y$ .

Opération.

$$x^5 + 32y^5 \mid x + 2y$$

$$x^5 + 2x^4y \mid x^4 - 2x^3y + 4x^2y^2 - 8xy^3 + 16y^4$$

$$- 2x^4y + 32y^5$$

$$- 2x^4y + 4x^3y^2$$

$$4x^3y^2 + 32y^5$$

$$4x^3y^2 + 8x^2y^3$$

$$- 8x^2y^3 + 32y^5$$

$$- 8x^2y^3 - 16xy^4$$

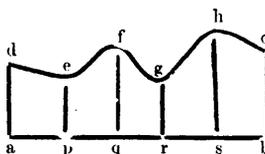
$$16xy^4 + 32y^5$$

$$16xy^4 + 32y^5$$

$$\text{Rép. } x^4 - 2x^3y + 4x^2y^2 - 8x^2y^3 + 16y^4$$

MESURAGE.

I. Trouvez la surface de la figure suivante :



AB = 47 verges.

Opération.

A D	5.4	
P E	4.6	6.333
Q F	7.4	47
R G	5.7	44331
S H	8.2	25332
BC	6.7	297.651 verges
6	<del>35.0</del>	
	6.333	

Rép. 297.651 verges.

II. Un homme possédant une terre de forme circulaire, contenant exactement 10 acres, en a vendu une partie au centre de 25 perches de diamètre : quelle quantité lui reste-t-il ?

Opération.

		40
		4
$25^2 = 625 \times .7854 = 490.8750$		160
	480	
	1087	3.0679
ac	960	
10.0000		
3.0679	1275	
	1120	
6.9321		
	1550	
	1440	
	110	

Rép. 6.9321 acres.

A. D. LACROIX,

Secrétaire.

Montréal, rue St-André, 42.

## PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

## L'ÉDUCATION DES FILLES.

Nous reproduisons de *l'Ecole Catholique* le remarquable discours suivant, prononcé par S. S. Léon XIII, en réponse à l'adresse des maîtresses et des élèves du couvent du Sacré-Cœur de la Trinité du Mont, à Rome :

Depuis longtemps, Nous connaissons les sentiments d'attachement dévoué et de filial respect envers le Siège apostolique, qui sont traditionnels et si profondément enracinés dans les institutions dirigées par les religieuses du Sacré-Cœur. Néanmoins, il Nous est agréable, très chères filles, d'en recevoir de vous, aujourd'hui, de nouveaux témoignages. Il Nous est agréable de voir réuni autour de Nous un aussi beau groupe de jeunes filles qui, sous la protection du Sacré-Cœur, et grâce à la direction de si excellentes maîtresses, se forment au savoir, à la piété et à ces vertus qui sont leur plus bel ornement et leur secours le plus sûr dans les diverses époques de la vie.

Oh ! combien il est à désirer, de nos jours, que le bienfait de l'éducation chrétienne s'étende largement aux jeunes filles, aussi bien à celles de la plus haute que de la plus humble condition sociale ! Dans les desseins de la Providence, la femme est destinée à être, pour la famille humaine, une aide très puissante à faire le bien ; mais pour s'élever à une si haute fonction, il faut qu'une éducation saine et sage forme en temps opportun son esprit et son cœur. Formée d'après les principes de la religion catholique, laquelle seule lui a rendu ses vrais droits et l'a replacée dans son poste d'honneur, la femme sera, dans la famille, la mère sagace, soutien et sécurité de la maison ; dans la société, elle sera, par l'exemple, par la parole, par la charité bienfaisante et patiente, l'inspiratrice féconde des œuvres vertueuses et saintes. Au contraire, là où son éducation se sépare des enseignements de l'Évangile, la femme sera une occasion funeste de corruption et de ruine dans la famille, et, par la famille, dans la société.

Voilà pourquoi les fils des ténèbres veulent, à tout prix, que l'éducation des jeunes filles ne s'inspire plus des maximes et ne se conforme plus aux enseigne-

ments de la religion catholique, et qu'elle ne soit plus sujette à la maternelle vigilance de l'Église. Voilà pourquoi, par de larges et fallacieuses promesses, ils s'étudient à exciter dans leurs âmes la vanité et à leur inspirer un sentiment d'indifférence pour la foi de JÉSUS-CHRIST, et d'aversion pour les saintes et sévères lois de sa morale.

Vous voyez par là, très chères filles, la grande importance de l'éducation chrétienne et le devoir très étroit qui vous incombe d'y être sérieusement attentives. Heureuses, vous qui avez la fortune d'être confiées à des directrices et à des maîtresses aussi habiles et aussi sûres que le sont les religieuses du Sacré-Cœur ; heureuses serez-vous si vous savez en profiter pour votre grand avantage. Ayez toujours présent à vos esprits le bien considérable que chacune de vous peut faire et dans l'intérieur de la maison domestique et au dehors, et appliquez-vous, pendant ce temps d'étude, à vous rendre capables de l'accomplir.

Appliquez-vous avec zèle aux études ; enrichissez votre esprit de toutes ces connaissances utiles que l'on réclame de vous et qui s'accordent avec votre condition. Mais qu'à cette instruction copieuse et sainte soit toujours jointe l'éducation du cœur, la pratique d'une piété profonde et éclairée, l'acquisition des vertus et, par-dessus tout, la sainte crainte de Dieu. Aimez l'esprit de discipline, appliquez-vous constamment à vous vaincre vous-mêmes et à triompher des mauvais penchants de la nature. Et cela à la lumière de la foi, avec les grands secours et l'aide puissante que l'Église vous prépare, suivant l'exemple lumineux de vos maîtresses et des autres qui vous ont précédés dans cette belle lutte et en ont glorieusement cueilli la palme. Ainsi vous serez à couvert des tromperies et des embûches qui certainement vous attendent dans le monde, et vous aurez la douce consolation d'avoir travaillé à votre bien et au bien d'autrui.

Et afin que la grâce du Seigneur soit féconde et féconde vos bons propos, Nous, au fond de Notre cœur, Nous vous donnons une bénédiction toute spéciale, l'étendant à vos familles, à toutes les religieuses et à toutes les institutions du Sacré-Cœur.

**DU STYLE ÉPISTOLAIRE.**

Parmi les branches de l'enseignement primaire — beaucoup trop multipliées aujourd'hui, — il n'en est point, à mon humble avis, dont l'importance soit plus capitale que celle du style épistolaire. On s'étonne tous les jours de rencontrer des élèves de 12 à 15 ans, qui, après avoir reçu une instruction primaire assez soignée, sont embarrassés pour écrire une simple lettre. C'est évidemment parce que ces jeunes gens n'ont point été habitués de bonne heure à ce genre de travail.

Il nous semble cependant que les règles du style épistolaire sont beaucoup plus nécessaires à la jeunesse de nos écoles primaires que ces notions superficielles de sciences diverses dont la grande majorité n'aura jamais besoin ; et qu'elles ne sont pas moins utiles que les préceptes et les exercices d'analyse logique et grammaticale.

Sans doute, ces derniers exercices préparent à la correction du style et servent à s'assurer si le sens d'une lettre ou d'une narration est clair, juste, précis, et convenable ; mais, en définitive, ils ne sont destinés qu'à conduire à une bonne rédaction ; c'est pourquoi, ils sont et doivent être l'objet d'une sérieuse attention de la part de l'instituteur désireux des progrès réels de ses élèves.

Mais après la sortie de l'école primaire, un élève fera rarement usage des analyses grammaticale et logique, tandis qu'il aura un besoin continu de faire quelque exposé, de raconter quelques faits, d'entretenir une correspondance, en un mot, de traiter par lui-même ses propres affaires.

C'est pour répondre — autant qu'il est en nous — à ce besoin universellement reconnu, que nous nous sommes décidé à donner ici quelques notions théoriques et quelques exercices pratiques de ce genre de style.

**DU STYLE ÉPISTOLAIRE.**

1<sup>o</sup> *Qu'est-ce que le style épistolaire ?*

Pris dans un sens général, le style épistolaire comprend la composition de toute espèce de lettres, de celles même qui ont pour objet des dissertations, des descriptions et des sujets de morale. Dans un sens particulier, le style épistolaire est l'arrangement que l'on met dans les pensées, les mots et les phrases qui com-

posent les lettres *missives* que des personnes s'écrivent dans le cours de la vie, pour se communiquer des nouvelles, se féliciter, se consoler, etc. C'est sous ce dernier rapport que nous allons nous en occuper.

2<sup>o</sup> *Qu'est qu'une lettre ?*

Une lettre est une conversation mise par écrit entre deux personnes séparées par la distance.

3<sup>o</sup> *Quel doit être le style de la lettre ?*

Le style de la lettre, comme celui de la conversation, doit être clair, pur, simple et naturel.

4<sup>o</sup> *Suffit-il d'écrire une lettre comme l'on parle ?*

Oui, mais à condition que l'on parle bien. Peut-être même est on obligé d'écrire mieux que l'on ne parle, même quand on parle bien ; parce qu'on à le temps de choisir et d'arranger ses idées. D'ailleurs, on ne risque rien d'avoir bonne opinion de ceux à qui on écrit et de donner bonne opinion de soi.

5<sup>o</sup> *Que doit-on penser des jeunes gens qui, pour excuser leur négligence, disent quand ils écrivent à leurs parents ou à leurs amis : "Ce sont mes parents, ce sont mes amis, je ne fais point de façons avec eux ?"*

Que ces jeunes gens manquent aux convenances les plus élémentaires. En parlant ainsi, ils semblent dire qu'ils réservent les égards, les attentions polies pour les indifférents, tandis que la part des parents et des amis devait être faite avant celle des autres.

6<sup>o</sup> *Le style épistolaire comprend-il un grand nombre de sujets ?*

Le style épistolaire comprend un grand nombre de sujets ; mais quelque nombreuse que soit la variété des lettres, elle a été réunie en trois classes principales : 1<sup>o</sup> Les lettres de convenance ; 2<sup>o</sup> les lettres d'amitié ; 3<sup>o</sup> les lettres d'affaires (1).

7<sup>o</sup> *Quelles sont les espèces de lettres qui sont appelées lettres de convenance ?*

Ce sont les lettres de fête, de nouvelle année, de félicitations, de condoléance et de remerciements.

8<sup>o</sup> *Pourquoi ces lettres sont-elles appelées lettres de convenance ?*

Elles sont ainsi appelées parce que les convenances exigent que nous adressions à nos parents, à nos protecteurs, à nos

(1) On distingue encore les lettres philosophiques ; mais comme ces sortes de lettres sortent de notre cadre, nous nous bornerons à les signaler ici.

amis, selon les circonstances, nos vœux de bonheur, nos félicitations, nos consolations ou nos remerciements.

9<sup>o</sup> Combien de choses doit-on observer dans une lettre ?

On y doit observer trois choses : 1<sup>o</sup> le fond ; 2<sup>o</sup> la forme ; 3<sup>o</sup> le ton.

10<sup>o</sup> Pourquoi faut-il bien considérer le fond de la lettre ?

Parce que le fond comprenant les idées ou les faits, et l'ordre dans lequel il faut les placer, doit être bien compris par l'écrivain. Il faut qu'il sache bien ce qu'il veut, pourquoi il le veut et comment il le veut.

#### LETTRÉ DE BONNE FÊTE.

Lisez attentivement cette lettre.

MON CHER PÈRE,

Que je revois avec plaisir arriver l'heureux jour de votre fête, puisqu'il me procure la douce satisfaction de vous renouveler l'assurance de mon respect et de mon attachement!—Agréer, je vous prie, les souhaits que je vous offre en ce beau jour, et que je forme continuellement pour votre conservation et votre bonheur. Ils vous sont offerts par un cœur tout à vous, et pénétré de la plus vive reconnaissance pour toutes les bontés que vous ne cessez de lui prodiguer.—J'ose vous en demander la continuation, en vous assurant que je m'efforcerai toujours de les mériter par une vénération profonde et un attachement sans bornes.

Votre très soumis et attaché fils,

N .....

Résumez cette lettre en quelques lignes.

Le jour de votre fête me procure la satisfaction de renouveler l'assurance de mon respect et de mon attachement.—Agréer les souhaits de conservation et de bonheur qui vous sont offerts par un cœur reconnaissant.—Je m'efforcerai par ma vénération et mon attachement de mériter la continuation de vos bontés.

Qu'est-ce qui constitue le fond de cette lettre ?

Ce sont les souhaits de longue vie et de bonheur que ce fils reconnaissant offre à son père.

La forme de cette lettre est-elle convenable ?

Très convenable, puisque ce fils, en offrant à son père ses vœux, lui exprime son amour filial, son respect, sa reconnaissance, son dévouement et le désir d'obtenir la continuation de ses bontés.

Quel est le ton de cette lettre ?

Le ton de cette lettre est très respectueux et plein d'affection. D'ailleurs les sentiments que ce fils éprouve pour son père et la circonstance pour laquelle il écrit, exigeaient ce ton plein de respect et de piété filiale.

De combien de parties se compose cette lettre, et quelles sont-elles ?

Cette lettre se compose de trois parties : 1<sup>o</sup> Le commencement qui fait connaître la circonstance et le motif : *Que je revois avec plaisir, etc..... l'assurance de mon respect et de mon attachement.*

2<sup>o</sup> Le milieu exprimant l'hommage des souhaits et les sentiments qui les ont inspirés : *Agréer, je vous prie les souhaits..... Ils sont offerts..... pour les bontés que vous ne cessez de lui prodiguer.*

3<sup>o</sup> La fin rappelant les sentiments qui dominent dans la lettre : *J'ose vous en demander..... par une vénération et un attachement sans bornes.*

Ces trois parties sont-elles reliées entre elles par des transitions ?

Nullement. D'ailleurs les transitions ne sont pas rigoureusement requises dans les lettres ; elles ne sont même jamais nécessaires quand les pensées et les sentiments semblent naître les uns des autres, ce qui a lieu chaque fois que la lettre est écrite avec facilité sous la dictée du cœur et de l'imagination.

Que dites-vous du style de cette lettre ?

Il est 1<sup>o</sup> clair parce qu'on comprend sur-le-champ les pensées et les sentiments exprimés par l'écrivain, et que l'ordre le plus simple, le plus naturel y est observé ; les idées y occupent réellement la place qu'on leur aurait donnée en parlant dans un entretien. 2<sup>o</sup> Il est correct ou pur, parce qu'on n'y remarque aucune incorrection grammaticale. 3<sup>o</sup> Il est simple, parce qu'on n'y voit aucune recherche, aucune affectation ; les pensées sont exprimées avec aisance et facilité, elles semblent couler de source. 4<sup>o</sup> Il est élégant, parce que les idées sont bien choisies et que les mots et les épithètes de circonstance sont employées avec goût et discernement.

#### DEVOIR D'IMITATION.

UN JEUNE PROTÉGÉ À SON PROTECTEUR.

SOMMAIRE : Le jeune homme exprimera à son bienfaiteur :

1<sup>o</sup> Son respect et sa reconnaissance ;  
2<sup>o</sup> les vœux qu'il forme pour la prospérité

et la conservation de son protecteur ; 3<sup>o</sup> sa protestation de dévouement afin de mériter toujours les mêmes faveurs.

DÉVELOPPEMENT.

Monsieur,

Je saisis avec joie toutes les occasions qui se présentent de vous marquer mes respects et ma reconnaissance, et je ne pouvais laisser passer votre fête sans vous renouveler l'expression de mon hommage sincère.—Je vous prie donc de le recevoir avec la bonté qui vous caractérise. Aux vœux que je fais au Ciel pour qu'il vous comble de jours et de prospérité, j'en ajoute un autre — c'est qu'il me conserve votre bienveillance et l'honneur de votre protection qui m'est si précieuse et dont je m'efforcerai de me rendre de plus en plus digne.

Je suis, Monsieur, avec un profond respect,  
 Votre très reconnaissant protégé,

N.....

Pour attirer l'attention des élèves sur l'application des préceptes au développement de la lettre, le maître pourrait leur faire les questions suivantes :

- 1<sup>o</sup> Qui écrit cette lettre ?  
 Un jeune protégé.
- 2<sup>o</sup> A qui écrit-il ?  
 A son protecteur.
- 3<sup>o</sup> Quel doit être le ton de cette lettre ?  
 Il doit être respectueux.
- 4<sup>o</sup> A quelle occasion et pour quel motif écrit-il ?  
 A l'occasion de la fête de son protecteur et pour offrir à celui-ci l'hommage de ses souhaits.
- 5<sup>o</sup> Quel sera alors le fond de la lettre ?  
 Ce seront les souhaits de longue vie et de prospérité que le jeune protégé forme pour son bienfaiteur.
- 6<sup>o</sup> Quelle partie de la lettre contiendra l'expression des vœux ?  
 La deuxième partie ou le milieu.
- 7<sup>o</sup> Que devra renfermer la troisième partie ou la fin ?  
 La fin exprimera le désir du protégé de mériter toujours les mêmes faveurs.
- 8<sup>o</sup> Quel sentiment anime le protégé envers le protecteur.  
 Un sentiment de respect et de reconnaissance.
- 9<sup>o</sup> Quel sentiment doit-il éprouver au moment d'écrire sa lettre ?  
 Un sentiment de joie.

10<sup>o</sup> Pourquoi doit-il éprouver ce sentiment ?

Parce qu'un cœur reconnaissant saisit toujours avec joie toutes les circonstances de témoigner à ses protecteurs le respect et la reconnaissance qu'il a pour eux.

11<sup>o</sup> Quelles seront les parties de cette lettre ?

Le protégé exprimera : 1<sup>o</sup> La joie qu'il éprouve de pouvoir marquer à son protecteur ses respects et sa reconnaissance (*commencement*) ; 2<sup>o</sup> les souhaits qu'il forme (*milieu*) ; 3<sup>o</sup> il protestera de son dévouement, afin de mériter toujours les mêmes faveurs (*fin*).—Extrait de *L'Ecole Catholique*, excellente revue pédagogique publié à Lille, Belgique.

HYGIÈNE.

De la soif et des boissons.

(Voir dernière livraison du *Journal de l'Instruction publique*, page 245.)

La soif est naturelle ou factice.

La soif naturelle nous invite à boire pendant le repas et seulement quand nous en sentons le besoin. Elle est due à la nécessité de remplacer l'eau qui s'échappe constamment du corps par la transpiration et les diverses excrétions.

La soif factice est provoquée par l'usage de substances excitantes : alcool, poivre, moutarde, sel, fumée de tabac, etc.

On donne le nom générique de *boissons* aux liquides qui calment la soif et à ceux qui contribuent à ramollir, à diviser les aliments de manière à les rendre de plus facile digestion. Leur but est aussi d'étendre la masse du sang en facilitant la circulation à travers notre organisme. Ils servent souvent à procurer une dangereuse stimulation.

L'eau pure est la plus salutaire des boissons. Elle est l'antidote naturel de la soif, on n'en boit jamais une gorgée au-delà du besoin.

Le rôle important que l'eau joue dans l'organisme se conçoit facilement, quand on considère qu'il y a dans le corps humain 75 pour 100 de ce liquide.

Toutes les boissons contiennent de l'eau en plus ou moins grande quantité. Elles peuvent être divisées en quatre groupes que nous examinerons successivement.

*Les boissons aqueuses* dans lesquelles l'eau domine, sont particulièrement hygiéniques.

*Les boissons aromatiques* (café, thé, chocolat) sont très utiles dans notre pays où règne généralement une température froide et humide, et surtout dans les parties marécageuses. Elles sont à la fois toniques, légèrement stimulantes et par ce fait favorisent les digestions.

*Les boissons fermentées* (bières, vins) qui contiennent au maximum 16 pour 100 d'alcool, peuvent être prises avec avantage à dose modérée, lorsqu'elles sont de bonne qualité.

*Les boissons distillées* (eaux de vie et liqueurs) contiennent au-delà de 16 pour 100 d'alcool ; elles sont toujours nuisibles à l'état de santé. Quelques-unes peuvent exceptionnellement être prises comme médicaments dans certaines maladies graves.

#### Devoir.

Qu'entend-on par soif naturelle et par soif factice ?—Qu'appelle-t-on boissons ?—Quelles sont les qualités de l'eau pure comme boisson ?—Que savez-vous des boissons aqueuses, aromatiques, fermentées et distillées ?

DR A. J.

### FORMES GÉOMÉTRIQUES.

#### 1<sup>re</sup> LEÇON.—Analyse sommaire du cube.

Un élève ferme les yeux et étend la main droite sur laquelle je pose le cube ; je le retire sans qu'il l'ait vu et je le cache derrière moi. Qu'ai-je fait ?—Vous m'avez mis quelque chose sur la main.—Comment le savez-vous ?—C'était pesant.—Je le montre : que lui ai-je mis sur la main ?—L'objet que vous tenez.—Que pouvez-vous dire de cet objet ?—Cet objet est pesant.—Mes amis, tout ce qui a du poids est un corps.—Qu'est-ce donc que cet objet ? Pourquoi ?—Comment savez-vous que j'ai mis ce corps sur la main de votre voisin ?—Je l'ai vu.—Tout ce qu'on peut voir est aussi un corps : dites-moi maintenant pourquoi cet objet est un corps.—Je le mets sur le pupitre et je le touche du doigt et qu'ai-je fait ?—Vous avez touché ce corps du doigt.—Ce qu'on peut toucher est un... corps.—Pourquoi cet objet est-il un corps ?

En quoi ce corps est-il fait ?—Ce corps est fait en bois.—Par quoi le bois nous est-il fourni ?—Par les arbres.—Est-ce que ce corps est un arbre ?—Non, monsieur, c'est un morceau d'un arbre.—Qui l'a fait ?—Le menuisier.—Ne pourriez-vous en faire un semblable ?—Si vous vouliez essayer, que vous faudrait-il ?

Je montre un coin : Comment appelez-vous ceci ?—Regardez bien : combien cet objet a-t-il de coins en haut ? Venez les compter. Combien en bas ? Combien en tout ? (Plusieurs élèves viennent à tour de rôle les compter devant leurs condisciples.)

Je tiens le cube devant eux dans diverses positions et leur demande combien ils voient de coins ; je leur fais constater qu'ils peuvent en voir au plus sept à la fois.

Qui peut me nommer des objets qui ont aussi huit coins ?

#### 2<sup>e</sup> LEÇON.—Le cube (suite).

Qu'avons-nous dit de ce corps dans notre dernière leçon ? Voyez bien : (je montre une arête), qu'est-ceci ?—C'est un bord.—Oui, nous appellerons ce bord une arête.—Ce mot doit être répété ici beaucoup de fois ; il importe d'ailleurs d'insister longuement et fortement sur toutes les notions que l'on communique aux élèves commençants.

Qui veut venir compter les arêtes ? Il convient que tous les élèves viennent les compter, car ceux qui ne se trompent pas sont rares ; on leur marque les arêtes d'un trait à la craie à mesure qu'ils les comptent.—Faire nommer des objets qui ont douze arêtes.—Que savons-nous de ce corps ?

#### 3<sup>e</sup> LEÇON.—Le cube (suite).

Combien ce corps a-t-il d'arêtes ? Combien en voyez-vous ? (Le tenir dans toutes les positions). Combien peut-on en voir tout au plus ? On peut en voir tout au plus neuf.

Combien y a-t-il d'arêtes en haut ? Quelle est la plus longue ? Comment allez-vous faire pour le savoir ? Avec quoi allez-vous les mesurer ? Venez donc. Quelle est la longueur de la première ? de la deuxième ? Quelle est la plus longue des deux ? Mesurez la troisième ; quelle est la plus longue des trois ? etc. Les élèves viennent mesurer successivement les douze arêtes et constatent qu'elles sont égales.

Voici une arête : où commence-t-elle ? où finit-elle ? Combien d'arêtes viennent aboutir à chaque coin ?

4<sup>e</sup> LEÇON. — *Le cube (suite).*

Répétition des notions acquises. — Mes amis, parce que ce corps à douze arêtes égales, on l'appelle cube. (Je fais remarquer que je ne cherche nullement ici à donner des définitions mathématiques rigoureusement exactes ; je fais saisir les caractères à mesure qu'ils se présentent). Comment appelle-t-on ce corps ? Pourquoi ? Insister. Ne connaissez-vous pas un corps qui a aussi la forme cubique ? Montrer un dé à jouer. Que faut-il pour qu'une place ait cette forme ?

Quelle est la longueur de chaque arête de notre cube ? C'est pourquoi on l'appelle un décimètre cube. Faire connaître le centimètre cube au moyen de quelques exercices.

N. B.—Dans la prochaine leçon, nous nous occuperons de la manière de construire un cube.

P. RAMOISY.

**Education par les fables.**

LA FEUILLE.

De ta tige détachée,  
Pauvre feuille desséchée,  
Où vas-tu ?—Je n'en sais rien ;  
L'orage a brisé le chêne  
Qui seul était mon soutien,  
De son inconstante haleine,  
Le zéphir ou l'aquilon  
Depuis ce jour me promène  
De la forêt à la plaine,  
De la montagne au vallon.  
Je vais où le vent me mène,  
Sans me plaindre ou m'effrayer ;  
Je vais où va toute chose,  
Où va la feuille de rose  
Et la feuille de laurier.

(ARNAULT.)

MOTS A DÉVELOPPER.

*Tige.*—Partie d'une plante qui sort de la terre, et qui supporte les branches, les feuilles.

*Zéphir.*—Vent doux et agréable.

*Aquilon.*—Vent violent et froid du nord.

*Montagne.*—Grande masse de terre et de rochers fort élevée ; suite de monts qui se tiennent l'un à l'autre.

*Vallon.*—Petite vallée, espace de terre entre deux coteaux.

*Laurier.*—Arbre toujours vert qui

donne une petite graine noire et amère. *Où va la feuille de laurier...* signifie *Où va la gloire*. Autrefois on donnait des lauriers aux vainqueurs.

RÉFLEXION MORALE.

Cette petite pièce de poésie reproduit le langage d'une feuille d'arbre détachée de sa tige ; elle ne sait où la pousseront le zéphir et l'aquilon ; mais elle se confie à la Providence, elle ne se plaint ni ne s'effraie ; elle espère être emportée vers l'éternité, où tout, gloire, fortune, pauvreté, se précipite en définitive. L'homme doit être ainsi.

Faire le bien, n'avoir rien à se reprocher, aimer Dieu et le servir, songer que la vie n'est qu'un voyage, que tout finit ici-bas : voilà ce qu'il faut, ce qui importe. Avec cela vous pourrez, mes enfants, avoir la confiance, l'espérance de la feuille dont nous avons parlé, et vous ne craignez rien.

B. S.

**QUESTION DE GRAMMAIRE.**

*Peut-on dire POUVOIR PEUT-ÊTRE ?*

La plupart des grammairiens regardent cette locution comme un pléonasme vicieux.

“ C'est, dit Girault-Duvivier, une négligence de style de mettre le verbe *pouvoir* avec *peut-être*, parce que ce mot, exprimant une idée de possibilité, ne saurait modifier un verbe qui l'exprime également ; ou, si l'on veut, comme le dit Lemare, ce mot n'est qu'un temps du verbe *pouvoir* et du verbe *être*.”

En conséquence, il critique une phrase de Bossuet et une de La Harpe, qui renferment cette locution.

Il termine en disant : “ Cette remarque sur *peut être* s'applique aux locutions *il est possible, il est impossible* ; on ne doit donc pas dire : *il est peut-être IMPOSSIBLE qu'il PUISSE réussir, mais il est IMPOSSIBLE qu'il réussisse*.”

Cependant M. Lemare, dans la nouvelle édition qu'il a donnée de l'ouvrage de Girault-Duvivier, modifie ce que dit l'auteur primitif de l'ouvrage : “ Le verbe *pouvoir*, employé avec *il est possible*, forme un pléonasme. Mais, avec le mot *peut-être*, qui n'est plus pour nous qu'un simple adverbe dubitatif, la question est

différente : Mais PEUT-ÊTRE au défaut de la fortune, les qualités de l'esprit, les grands desseins, les vastes pensées, POURRONT nous distinguer du reste des humains. Sans peut-être, Bossuet eût affirmé "pouvoir"; ce qui serait contraire à sa pensée, puisqu'il n'a voulu qu'une objection dubitative."

M. Bescherelle développe ainsi les raisons qui justifient l'emploi de *pouvoir* peut-être : "Suivant les grammairiens, on doit éviter avec soin l'emploi de *peut-être* avec le verbe *pouvoir*. Mais ont-ils bien examiné la différence qu'il y a, par exemple, entre *Ne m'attendez pas*, car je ne POURRAI pas y aller, et *Ne m'attendez pas*, car je ne POURRAI PEUT-ÊTRE pas y aller. Dans la première phrase, celui qui parle ne doute pas de ce qu'il affirme, il est sûr d'avance qu'il ne pourra pas accomplir l'action qu'il exprime. Sa pensée est celle-ci : *Ne m'attendez pas, car sûrement, bien certainement je ne pourrai pas y aller*. Mais celui qui dit : *Ne m'attendez pas, car je ne POURRAI PEUT-ÊTRE pas y aller* annonce, d'une façon dubitative, incertaine, que l'action dont il parle ne pourra avoir lieu ; il ne dit pas tout à fait que la chose ne se réalisera pas ; il exprime seulement qu'il pourra en être empêché, dans la prévision de tels ou tels obstacles. D'ailleurs cet emploi est justifié par l'autorité de nos meilleurs écrivains aussi bien que par l'usage. Il n'y a PEUT-ÊTRE pas de roi qui ne PUISSE être venu d'un esclave, ni d'esclave qui ne PUISSE être descendu d'un roi. (LA MOTHE LE VAYER.) *Mon Apollon m'a secouru ce matin, et, dans le temps que j'y pensais le moins, m'a fait trouver sur mon cheval deux lettres qui, au défaut de la mienne, POURRONT PEUT-ÊTRE vous amuser agréablement.* (BOILEAU.) *Ce qu'on POURRAIT encore reprocher PEUT-ÊTRE à ce songe, c'est qu'il n'est pas dans la pièce.* (VOLTAIRE.) *Puisqu'il n'est point de puissance du cœur, des sens, de l'esprit, de l'imagination, que l'on puisse suppléer à force de richesses, PEUT-ÊTRE même aucune que l'on ne PUISSE obtenir sans leur secours, il est démontré, ce me semble, que la richesse ne saurait être regardée comme un premier moyen de bonheur.* (DIDEROT.) *Si nous n'étions attachés à vous que par le devoir, nous pourrions quelquefois l'oublier ; si nous n'y étions entraînés que par le penchant, PEUT-ÊTRE un penchant plus fort POURRAIT l'affaiblir.* (MONTESQUIEU.) PEUT-ÊTRE que cet argent

et mes services POURRONT quelque jour obtenir de vous ce que je vous demande. (MONTESQUIEU.) *Oh ça, mon fils, j'ai une nouvelle à vous apprendre ; la présence d'un musicien ne gâtera rien et PEUT-ÊTRE POURRA-t-il nous être utile.* (REGNARD.)

Cela pourrait peut-être arriver aisément.

(REGNARD.)

Moitié Français moitié Romain,  
Je pourrais peut-être encor plaire.

(REGNARD.)

*Peut-être*, satisfait que ce grand cœur fléchisse,  
Le peuple, s'il vous voit soumis à son pouvoir,  
*Peut*, en votre faveur, se laisser émuouvoir.

(LA HARPE.)

SOLUTION. — Il est permis d'employer *pouvoir* peut-être quand on n'annonce une chose que sous une forme dubitative.

*Peut-être* est aussi admissible que possible et impossible, si l'on ne veut pas annoncer formellement la possibilité ou l'impossibilité d'une chose : Ce résultat n'est PEUT-ÊTRE pas POSSIBLE.

J. B. PRODHOMME.

## DES SYNONYMES

MALCONTENT, MÉCONTENT.

*Mécontent* dit quelque chose de plus. "On est *malcontent*, dit Roubaud, quand on ne l'est guère, ou qu'on n'est nullement satisfait ; et *mécontent*, quand, loin d'être satisfait, on est fâché et très fâché." Suivant Condillac, on est *mécontent* quand on est *malcontent* au point de se soulever : les *mécontents* ont pris les armes. Une preuve de la supériorité de force du sentiment pénible signifié par *mécontent*, c'est qu'on fait de ce mot, comme en général de tous ceux qui se distinguent par leur énergie, un usage bien plus fréquent que de son synonyme. D'ailleurs, il s'emploie seul d'une manière absolue et sans complément ; seul il a un substantif correspondant pour désigner d'une manière nette et positive le sentiment dont il s'agit. Le *malcontent* éprouve un sentiment d'humeur dont son âme est à peine effleurée.

Thérèse est *malcontente* et gronde.

(LA FONTAINE.)

A la rigueur même, *malcontent* n'exclut pas tout à fait le contentement, mais il ne fait que le représenter comme incom-

plet, comme n'étant pas sans trouble, sans inquiétude, sans mélange. C'est ce que Pascal exprime très bien dans le passage suivant : " La propre volonté ne se satisfèrait jamais, quand elle aurait tout ce qu'elle souhaite ; mais on est satisfait dès l'instant qu'on y renonce. Avec elle on ne peut être que *malcontent* ; sans elle on ne peut être que *content*." Il en est du *mécontentement* comme du *mépris* et de la *méfiance* ; c'est moins une négation, une restriction qu'un sentiment positif dont l'âme est comme pénétrée. " Un esprit chagrin est *mécontent*. (BOURDALOUE.) *Mécontent* ajoute à *malcontent* l'idée accessoire que le sujet est plus profondément affecté, et qu'il éprouve du dépit ou du ressentiment.

En second lieu, et conformément à la première distinction, *mécontent* suppose de la part du sujet chagrin prononcé et disposition active à réclamer la réparation d'un tort réel ou prétendu, et de la part de la personne qui excite ce sentiment, refus ou violation de ce qui est juste, ou de ce qu'on croit juste ; au lieu que *malcontent* n'emporte que la privation de ce qu'on espérait. " L'ambassadeur, M. de Laverdin, rendit tous ces gens-là *malcontents* de ses manières, de sa mauvaise chère, de son peu d'apparat." (MME DE LAFAYETTE.) Je suis *mécontent* d'un domestique qui ne fait pas ce qu'il doit, et *malcontent* de celui qui ne fait pas ce qu'il doit comme je le voudrais ; il y a de la part du premier mauvaise volonté, négligence ou paresse, et de celle du second simplement inexpérience ou incapacité. — On a droit d'être *mécontent* ; on a quelque sujet d'être *malcontent*, ou bien même on l'est sans trop savoir pourquoi. " Mademoiselle n'allait point à la cour, parce qu'elle était fort *mécontente* du roi sur le sujet de M. de Lauzun." (MME DE LAFAYETTE.) " Le prince de Montpensier était *malcontent* de tout ce qui était arrivé, sans qu'il en pût dire le sujet." (IDEM.) Ou encore, on est *mécontent* pour un motif très grave, parce qu'on a reçu une injure ; et *malcontent* pour une raison légère, pour un manque de complaisance, par exemple. " On exhorta en vain Louis XII à punir quelqu'un dont il avait été *mécontent* avant que de monter sur le trône." (ROLLIN.) " Bayard, voyant que son refus affligeait son hôtesse, et ne voulant pas la laisser *malcontente* de lui, consentit à recevoir son présent." (IDEM.)

Toutes les fois qu'il y a une injustice de commise, passe-droit, inexécution volontaire d'une obligation, on ne peut être que *mécontent*. On est *malcontent* de son état, de sa fortune, du tour que prennent les affaires, quand ils ne sont pas comme on désirerais qu'ils fussent. " Les gens du monde, avec tous leurs biens, tous leurs plaisirs, sont presque toujours *malcontents*, et se plaignent de leur sort." (BOURDALOUE.)

B. LAFAYE.

### LECTURE ÉLÉMENTAIRE.

Pluriel dans les noms.

(Les élèves mettront au pluriel la dictée suivante.)

L'eau de la rivière.—Le cousin de Pierre.—La mousse de l'arbre.—L'horloge du village.—La corde du puits.—La roue du moulin.—Le sac du meunier.—La girouette du clocher.—Le maréchal de l'armée.—La rue de la ville.—La place du marché.—L'essieu de la voiture.—Le chapeau de l'enfant.—La dent de la scie.—La hache du bûcheron.—La leçon de l'élève.—La cloche de l'église.—Le cahier et le livre de l'écolier.—Le feuillet du livre.—Le vœu de la mère.—Le clou de la porte.—Le rabot du menuisier.—Le vêtement du pauvre.—Le balai de la servante.—L'animal de la forêt.—Le tableau de la classe.—Le marteau du forgeron.—La bêche du jardinier.—Le râtelier du moissonneur.—Le lis de la vallée.—Le lit du soldat.—L'aiguille de la couturière.—La clef de la serrure.—Le travail du castor.—Le nid de l'oiseau.—La ruse du renard.—Le sabot du paysan.—Le portail de l'église.—Le gâteau du pâtissier.—Le chien du chasseur.—La dalle du corridor.—L'œil de la chouette.—Le licou du cheval.—La démarche du fripon.—Le tribunal du juge.

Corrigé.

Les eaux des rivières.—Les cousins de Pierre.—Les mousses des arbres.—Les horloges des villages.—Les cordes des puits.—Les roues des moulins.—Les sacs des meuniers.—Les girouettes des clochers.—Les maréchaux des armées.—Les rues des villes.—Les places des marchés.—Les essieux des voitures.—Les chapeaux des enfants.—Les dents des scies.

—Les haches des bûcherons.—Les leçons des élèves.—Les cloches des églises.—Les cahiers et les livres des écoliers.—Les feuillets des livres.—Les vœux des mères.—Les clous des portes.—Les rabots des menuisiers.—Les vêtements des pauvres.—Les balais des servantes.—Les animaux des forêts.—Les tableaux des classes.—Les marteaux des forgerons.—Les bêches des jardiniers.—Les râtaeux des moissonneurs.—Les lis des vallées.—Les lits des soldats.—Les aiguilles des couturières.—Les clefs des serrures.—Les travaux des castors.—Les nids des oiseaux.—Les ruses des renards.—Les sabots des paysans.—Les portails des églises.—Les gâteaux des pâtisseries.—Les chiens des chasseurs.—Les dalles des corridors.—Les yeux des chonettes.—Les licous des chevaux.—Les démarches des fripons.—Les tribunaux des juges.

J. O. C.

## DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE

### I. PIQÛRE DE L'ORTIE.

Tout le monde connaît par expérience la piqûre de l'ortie ; mais on ignore comment l'effet de cette piqûre est produit. En observant avec une loupe les poils qui couvrent la tige, on verra que ces poils sont creusés en gouttière sur toute leur longueur, et se posent par leur base sur une glande en forme de sac plein d'un suc caustique. Quand on touche la plante, les poils, qui sont raides et acérés, se glissent sous la peau, mais en même temps la glande qui est au bas du poil est pressée et laisse suinter sa liqueur acre. Cette liqueur coule le long de la rainure du poil, pénètre avec lui dans la peau, et détermine la douleur et l'enflure. Ce mécanisme est semblable à celui de la morsure du serpent.

Quand les orties sont sèches, elles ne produisent aucune douleur, c'est qu'alors les glandes du suc acre sont desséchées, les poils existent toujours, et peuvent pénétrer dans la peau, mais sans produire aucun effet. (*Petites Lectures.*)

### II. DU CRESSON.

Les excellentes qualités du cresson pour l'alimentation et la médecine sont parfaitement connues. Sa consommation est devenue si considérable à Paris,

qu'on a épuisé facilement celui qui croissait naturellement au bord des sources et des ruisseaux, et qu'on a été conduit à le cultiver. On calcule que les Parisiens consomment annuellement plus d'un million de bottes de cresson.

Le cresson se compose de divers éléments selon les lieux où il a crû, d'huiles sulfureuses, surtout quand il a reçu plus de soleil pendant sa végétation et qu'il est en fleur ; de fer et d'iode quand il a crû dans des eaux ferrugineuses ; de phosphates quand il a été plus fumé.

Ainsi il importe, pour l'employer comme remède, de connaître l'endroit d'où il provient ; mais, d'une manière générale, ses qualités sont antiscorbutiques, dépuratives, digestives, fondantes et toniques.

Ce que l'on ne sait pas assez, c'est que le cresson cuit est un excellent légume : on le prépare comme les épinards. Quand il a été blanchi et cuit, il perd sa saveur piquante, il n'est plus excitant, et comme il ne contient pas de sucre, son usage peut être recommandé aux personnes atteintes de certaines maladies, du diabète, par exemple. (*Extrait des Petites Lectures.*)

### III. LE MUSÉE D'ARTILLERIE A PARIS.

Sur la rive gauche de la Seine, le Musée d'artillerie déroule ses sombres couloirs où dorment, du lourd repos qui suit les batailles, toutes les armes offensives et défensives de l'humanité militante, depuis la hache en silex de l'âge de pierre jusqu'au fusil chassepot : cuirasses grecques qu'on dirait ramassées sous les murs mêmes de Troie, panoplies du moyen âge pareilles à des statues de fer et d'airain, armures portées par les rois et par les héros, casques italiens brodés d'arabesques et de ciselures qui seraient dignes d'encadrer la tête des guerriers et des paladins de l'Arioste, épées de toutes les trempes et de toutes les formes, engins bizarres qu'on prendrait pour des instruments de torture, armes orientales si splendides et si éclatantes qu'elles donnent l'idée d'un écrin de la mort ; série complète de l'artillerie, débutant par des bombes informes pour finir par les canons nouveaux, machines mathématiques, instruments de précision de la guerre moderne. (PAUL DE SAINT-VICTOR.)

IV. UNE GOUTTE D'EAU.

On voit, dans une goutte d'eau que le poivre qu'on y a mis tremper a altérée, un nombre presque incalculable de petits animaux dont le microscope nous fait apercevoir la figure, qui se meuvent avec une rapidité incroyable, comme autant de monstres dans une vaste mer. Chacun de ces animaux est plus petit mille fois qu'un ciron, et néanmoins c'est un corps qui vit, qui se nourrit, qui croît, qui doit avoir des muscles, des vaisseaux équivalents aux veines et aux artères, et un cerveau. Une tache de moisissure, de la grandeur d'un grain de sable, paraît dans le microscope, comme un amas de plusieurs plantes très distinctes, dont les unes ont des fleurs, les autres des fruits. De quelle étrange petitesse doivent être les racines et les fibres qui séparent les éléments de ces petites plantes ? Et, si l'on vient à constater que ces plantes ont leurs organes, comme les éléphants et les baleines, où cela ne mène-t-il point ? Qui a pu travailler à des ouvrages si délicats, si fins, qui échappent à la vue de l'homme, et qui tiennent à l'infini ? N'est-ce point celui qui a fait les cieux, les astres, ces masses énormes, épouvantables par leur grandeur, par leur élévation, par la rapidité et l'étendue de leur course, qui se joue de les faire mouvoir ?

V. LE PRIX DU TEMPS.

Le temps est précieux, mais on n'en connaît pas le prix ; on le connaîtra quand il n'y aura plus lieu d'en profiter. Nos amis nous le demandent comme si ce n'était rien, et nous le donnons de même. Souvent il nous est à charge ; nous ne savons qu'en faire, et nous sommes embarrassés. Un jour viendra qu'un quart d'heure nous paraîtra plus estimable et plus désirable que toutes les fortunes de l'univers. Dieu, libéral et magnifique dans tout le reste, nous apprend, par la sage économie de sa providence, combien nous devrions être circonspects sur le bon usage du temps, puisqu'il ne nous donne jamais deux instants ensemble, et qu'il ne nous accorde le second qu'en nous retirant le premier, et qu'en retenant le troisième dans sa main, avec une entière incertitude si nous l'aurons. Le temps nous est donné pour ménager l'éternité ; et l'éternité ne sera pas trop longue pour regretter la perte du temps, si nous en avons abusé. (FÉNÉLON.)

J. O. C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

(Attirer spécialement l'attention des élèves sur la signification des mots en italique.)

Quatre-vingts ans, c'est un *bel* âge.

(ACADÉMIE.)

Ne soyez pas si fière de votre beauté : on a peu de temps à être *belle*, et longtemps à ne l'être plus.

(MME DESHOULIÈRES.)

Cet inconnu, dit-il, nous la vient donner *belle*, D'insulter ainsi à notre ami.

(LA FONTAINE.)

Les pêcheurs de la morue verte donnent le nom de *bel* à l'établissement qu'ils font depuis les haubans de misaïe jusqu'au commencement du gaillard d'arrière.

Brebis qui *bèle* perd sa goulée, c'est-à-dire à trop parler on perd le temps de manger, et aussi d'agir.

La nation des *belettes*,  
Non plus que celle des chats,  
Ne veut aucun bien aux rats.

(LA FONTAINE.)

Les nêles ne sont bonnes, que quand elles sont *belles*.

(LITTRÉ.)

La *blette* ou épinard-fraise, est une plante que l'on cultive dans les jardins potagers.

Le *bénéficiaire* est tenu des dettes du défunt jusqu'à concurrence des forces de la succession.

(ACADÉMIE.)

Ces commerçants *bénéficièrent* beaucoup sur les denrées qu'ils avaient achetées.

*Béni* soyez-vous, vous, mon père, qui justifiez ainsi les gens !

(PASCAL.)

Il a *béni* ses enfants avant de mourir.

(ACADÉMIE.)

Les *cierges* ont été *bénils*.

Je *bénis* le lieu, l'heure, le moment où je vous ai vu.

(ACADÉMIE.)

Si l'on pouvait toujours réfléchir, on ferait moins de fautes, mais la *bête* l'emporte.

(ACADÉMIE.)

Les feuilles de *belle* sont émollientes.

(ACADÉMIE.)

Le mauvais goût est une fausseté de jugement, un *biais* naturel dans les idées.

(CHATEAUBRIAND.)

On appelle *biez* un canal ou fossé qui conduit les eaux pour les faire tomber sur la roue d'un moulin.

Les deux chambres s'accordent parfaitement sur la nécessité d'un tel *bill*.

La partie ordinaire (jeu de billard) se joue avec trois *billes*, deux blanches et une rouge.

(ACADÉMIE.)

Une des raisons qui fit (1) augmenter chez eux la valeur numéraire des monnaies, c'est-à-dire établir le *billon*, fut la rareté de l'argent.

(MONTESQUIEU.)

Ce n'est qu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle qu'il fut réglé que les tranches, au lieu d'être de six en six chiffres, seraient de trois en trois chiffres : ce qui revient à diviser par 1000 l'ancien *billion*, etc.

(LITTRÉ.)

Mon maître,  
Sans s'en apercevoir, est ruine tout net ;  
Il brille, mais, ma foi, c'est en faisant *binet*.

(PASQUIN.)

Ce pauvre homme *binait* son champ lorsque la mort est venue le surprendre.

Notre curé, pendant l'absence de son vicaire *binait* tous les dimanches.

Sous ses haillons où s'engouffre la *bise*,  
C'est du pain qu'elle attend de nous.

(BÉRANGER.)

Cette jeune personne est *bise*.

Dites au teinturier qu'il *bise* ces draps.

Le blé *bise* cette année.

Les vétérinaires appellent *bleime* l'inflammation de la partie intérieure du sabot du cheval, entre la sole et le petit pied.

A cet objet d'horreur, l'œil troublé le teint *blême*,  
J'ai demeuré longtemps plus morte que lui-même.

(ROTROU.)

J. O. C.

### Phrases à corriger.

1<sup>o</sup> Le temps venu, Elizabeth mit au monde un fils, et qui au jour de sa circoncision on le nomma Jean, c'est-à-dire *plein de grâce*.

2<sup>o</sup> Sous la domination française, on ne peut nier que nos ancêtres furent grands et comme citoyens, et comme soldats et comme chrétiens.

3<sup>o</sup> Les lecteurs de *l'Opinion Publique* partageront les regrets que nous a causés la perte de M. B.

4<sup>o</sup> Les maladies des voies respiratoires sont très fréquentes dans notre pays et nous ne pouvons que féliciter M. S. de la bonne idée qu'il a eu de se livrer à l'étude de ces maladies.

(1) *Fient*, suivant nous, serait ici préférable.

5<sup>o</sup> Nous avons consulté ce matin M. C. fleuriste de cette ville, et lui avons montré une fleur semblable à celle que l'enfant avait avalé.

6<sup>o</sup> Il tonna contre les abus, réclama des réformes, pétitionna le Bureau Colonial contre la conduite du gouverneur et le système de laisser aux juges, irresponsables au peuple, la gouverne des affaires.

7<sup>o</sup> H\* est appelé à la présidence de la chambre, mais le gouverneur encourra le mauvais vouloir de ses amis.

8<sup>o</sup> Une demie heure après, les deux bêtes furent prises de convulsions, et après s'être tordus pendant quelques instants ils poussèrent des cris terribles et expirèrent.

4<sup>o</sup> Aux Etats-Unis les nouveaux timbres-postes, qui seront mis en usage le premier octobre prochain, seront imprimés à l'effigie de plusieurs anciens présidents des Etats-Unis.

10<sup>o</sup> Le comté de C., fier de son jeune député, attendait beaucoup de lui. La chambre, le pays tout entier partageaient le même sentiment.

11<sup>o</sup> Il y a en lui la manière, la verve et l'impétuosité germaniques : il résonne comme un allemand, bataille comme un Uhlan, s'exprime avec la volubilité irlandaise et son attaque est toute de *furia francesce*.

12<sup>o</sup> L'Angleterre était revenue à une politique plus conciliante. O\*\* lui avait déjà arraché son serment du test, et l'avait forcé à une plus grande tolérance.

13<sup>o</sup> L'heureuse pensée qui nous réunies en ce jour a trouvé un écho dans tous les cœurs.

14<sup>o</sup> La politique s'est imaginée que l'Eglise voulait la détrôner, ou opposer, du moins, son action à celle des hommes d'Etat.

### Corrections.

1<sup>o</sup> ..... un fils, qui, au jour de sa circoncision, fut nommé Jean.....

2<sup>o</sup> On ne peut nier que, sous la domination française, nos ancêtres (ou dirait mieux nos pères) fussent (ou ne fussent) grands et comme citoyens, et comme soldats, et comme chrétiens.

3<sup>o</sup> ..... que nous a causés.....

- 4° ..... qu'il a eue.....
- 5° ..... avait avalée.....
- 6° ..... fit, ou adressa, ou présenta une pétition au Bureau colonial (pétitionner étant neutre ne saurait admettre de complètement direct).
- 7° ..... mais le gouverneur encourt.....
- 8° Une demi-heure après, les deux bêtes furent prises de convulsions, et, après s'être tordues pendant quelques instants, elles poussèrent des cris terribles et expirèrent.
- 9° ..... timbres-poste.....
- 10° ..... partageait.....
- 11° ..... il raisonne comme un Allemand, bataille comme un ulilan.....
- 12° ..... l'avait forcée.....
- 13° ..... qui nous réunit.....
- 14° ..... s'est imaginé.....

J. O. C.

**PROBLÈMES DIVERS.**

I. Un filateur a remis 5008 livres de laine à une famille, qui doit en opérer le battage en 313 jours. Combien cette famille aura-t-elle de livres à battre par jour ?

Réponse : 16 livres.

Solution :

$$\frac{5008}{313} = 16, \text{ nombre de livres demandé.}$$

II. 52 ouvriers ont défriché 169 acres de forêt, et ont reçu \$540.80 pour 13 jours de travail. On demande 1° combien chaque acre a coûté à défricher ; 2° combien chaque ouvrier a reçu par jour ?

Réponse : 1° \$3.20 ; \$0.80.

Solution :

$$\frac{\$540.80}{169} = \$3.20, \text{ ce qu'a coûté le défrichement de chaque acre.}$$

$$\frac{\$540.80}{52} = \$10.40, \text{ ce que}$$

chaque ouvrier a gagné pendant 13 jours.

$$\frac{\$10.40}{13} = \$0.80, \text{ ce qu'il a gagné par jour.}$$

III. 3 ouvriers ont fait l'entreprise d'un ouvrage pour la somme de \$122.40. Le premier y a travaillé 43 jours ; le second 38 jours, et le troisième 21 jours. On demande 1° combien il aurait fallu de journées à un seul ouvrier pour faire ce travail ; 2° combien chaque journée a été payée ; 3° combien chaque ouvrier a dû recevoir ?

Réponse : 1° 102 ; 2° \$1.20 ; 3° \$51.60, \$45.60, \$25.20.

Solution :

43 + 38 + 21 = 102, nombre de jours demandé.

$$\frac{\$122.40}{102} = \$1.20, \text{ ce qu'a été payée chaque journée.}$$

\$1.20 × 43 = \$51.60, ce qu'a gagné le 1er ouvrier.

\$1.20 × 38 = \$45.60, ce qu'a gagné le 2e ouvrier.

\$1.20 × 21 = \$25.20, ce qu'a gagné le 3e ouvrier.

IV. En revendant 8 chevaux à raison de \$189, un marchand a gagné \$64. A combien chaque cheval lui revenait-il ?

Réponse : \$181.

Solution :

$$\frac{\$64}{8} = \$8, \text{ profit réalisé sur la vente de chaque cheval}$$

\$189 — \$8 = \$181, coût de chaque cheval.

V. 12 douzaines de mouchoirs ont été payées \$57.60. A combien revenait la douzaine, et à combien le mouchoir ?

Réponse : 1° \$4.80 ; 2° \$0.40.

Solution :

$$\frac{\$57.60}{12} = \$4.80, \text{ coût d'une douzaine de mouchoirs.}$$

$$\frac{\$4.80}{12} = \$0.40, \text{ coût d'un}$$

mouchoir.

VI. Un cultivateur a une dette de \$151.20 à acquitter. Combien devra-t-il vendre de sacs de blé à \$5.40 le sac pour l'acquitter ?

Réponse : 28 sacs.

Solution :

$$\frac{\$151.20}{\$5.40} = 28, \text{ nombre de sacs demandé.}$$

VII. Un marchand a acheté à 4 fermiers pour \$259.20 de blé, à raison de \$4.80 le quintal. On sait que le premier a livré 17 quintaux, le deuxième 15, et le troisième 13. On demande combien de quintaux a livrés le quatrième ?

Réponse : 9 quintaux.

Solution :

$$\frac{\$259.20}{\$4.80} = 54, \text{ nombre de qtx de blé qu'a acheté le marchand.}$$

$54 - 17 - 15 - 13 = 9$ , nombre de qtx qu'a livré le 4e fermier.

VIII. Un homme a un revenu de \$325. — Combien peut-il dépenser par jour, en moyenne, s'il met \$106 de côté ?

Réponse : \$0.60.

Solution :

$\$325 - \$106 = \$219 =$  ce que cet homme dépense annuellement.

$$\frac{\$219}{365} = \$0.60, \text{ ce qu'il peut dépenser par jour.}$$

J. O. C.

### PROBLÈMES D'ALGÈBRE.

I. Deux vases contiennent à eux deux 11 litres d'eaux. On prend la moitié de ce que contient le premier pour le verser dans le second ; puis le tiers de ce que contient alors le second pour le verser dans le premier ; puis le quart de ce que contient alors le premier pour le verser dans le second ; enfin on prend le cinquième de ce que contient alors le second pour le verser dans le premier. A cet instant, le second vase se trouve

contenir 1 litre d'eau de plus que le premier. On demande ce que chacun d'eux contenait primitivement. (SONNET.)

Réponse : Le premier vase contenait 3 litres d'eau et le second 8 litres.

Solution :

Soient  $x =$  le contenu du 1er vase,

Et  $y =$  " " 2d "

Alors  $x + y = 11.$  (1)

Mais, avant d'établir la 2de équation, faisons les diverses opérations qu'exige la dernière condition du problème.

Après la 1ère opération, le 1er vase

aura  $\frac{x}{2}$ , et le 2d  $\frac{2y + x}{2}$ ; — après la

2de opération, le 1er vase aura  $\frac{2x + y}{3}$ ,

et le 2d  $\frac{4y + 2x}{6}$ ; — après la 3e opér-

tion, le 1er vase aura  $\frac{2x + y}{4}$ , et le 2d

$\frac{3y + 2x}{4}$ ; — après la dernière opération,

le 1er vase aura  $\frac{3x - 2y}{5}$ , et le second

$\frac{3y + 2x}{5}$ .

D'après les données,

$$\frac{3x + 2y}{5} + 1 = \frac{3y + 2x}{5},$$

$$3x + 2y + 5 = 3y + 2x,$$

$$x - y = -5. \quad (2)$$

Additionnons les équations (1) et (2) :

$$2x = 6;$$

D'où  $x = 3$  litres, contenu du 1er vase.

Remplaçons  $x$  par sa valeur dans (1) :

$$3 + y = 11;$$

D'où  $y = 8$  litres, contenu du 2d vase.

LECTURE POUR TOUS.

II. Si l'on augmente de 2<sup>m</sup> la base d'un rectangle, et qu'on diminue sa hauteur de 3<sup>m</sup>, sa surface diminue de 48<sup>m. q.</sup>; si l'on augmente sa base de 3<sup>m</sup>, et qu'on diminue sa hauteur de 2<sup>m</sup>, sa surface augmente de 6<sup>m. q.</sup> On demande la base et la hauteur, sachant que la surface se mesure en multipliant des deux dimensions l'une par l'autre. (SONNET.)

Réponse : La base a 30<sup>m</sup> et la hauteur 24<sup>m</sup>.

Solution :

Représentons par x mètres la base, et par y mètres la hauteur du rectangle ; nous aurons, d'après les données du problème,

$$(x + 2)(y - 3) = xy - 48, \quad (1)$$

$$\text{Et } (x + 3)(y - 2) = xy + 6. \quad (2)$$

Effectuons les calculs indiqués dans les équations (1) et (2), et réduisons :

$$xy + 2y - 3x - 6 = xy - 48, \quad (3)$$

$$2y - 3x = -42;$$

$$xy + 3y - 2x - 6 = xy + 6, \quad (4)$$

$$3y - 2x = 12.$$

Multiplions (3) par 3 et (4) par 2 :

$$6y - 9x = -126, \quad (5)$$

$$6y - 4x = 24. \quad (6)$$

Retranchons (6) de (5) :

$$-5y = -150;$$

$$\text{D'où } x = \frac{150}{5} = 30 \text{ mètres,}$$

base du rectangle.

Remplaçons maintenant x par sa valeur dans l'équation (3) :

$$2y - 90 = -42,$$

$$2y = 48;$$

$$\text{D'où } y = \frac{48}{2} = 24 \text{ mètres,}$$

hauteur du rectangle.

J. O. C.

Emploi de l'alun pour la destruction des mouches à patates et des larves qui rongent les choux,

Comme il est dangereux de faire usage du Vert de Paris pour la destruction des larves qui attaquent les plantes, à moins d'une grande précaution, on peut y substituer avantageusement l'emploi de l'alun.

Dissolvez quatre onces d'alun dans deux gallons d'eau froide, et avec un balai arrosez les tiges des patates, et avec une minutieuse attention, vous vous apercevrez qu'après cinq à six jours les larves seront mortes sur le terrain, même par un seul arrosage.

Avec la même proportion d'alun et d'eau, et en arrosant de la même manière que pour les larves des mouches à patates, on peut également détruire les larves qui dévorent les choux. Une personne qui a fait cette expérience nous informe qu'après une seule application de ce mélange, les papillons blancs qui déposent leurs œufs sur le revers des feuilles de choux, ne causent à ces derniers aucun dommage, à ce point que lorsqu'on coupe les choux à l'automne, on n'y voit pas une seule larve.—*Gazette des Campagnes.*

Emploi de bran de scie pour la culture.

Il y a quelques années, un résident d'une certaine ville, achetait non loin de cette ville une terre complètement épuisée, et, dans le but de l'améliorer, il acheta une quantité de potasse avec l'intention de la mêler avec du bran de scie qu'il s'était procuré à un moulin à scie qui se trouvait dans le voisinage de sa ferme. Cette manière d'agir du nouveau cultivateur étonnait ses voisins, qui ne pouvaient soupçonner quel usage il pourrait faire de ce bran de scie. Le printemps suivant, ils furent très surpris de le voir faire usage de ce bran de scie pour la plantation de ses patates, ne sachant pas qu'il utilisait à la fois sa potasse. On ne manqua pas de rire de lui et de lui reprocher de faire de la culture telle qu'enseignée dans les livres et les journaux d'agriculture, qu'il se faisait un de-

voir de recevoir. Mais la farce changea, quand, à l'automne, on constata que c'était lui qui avait obtenu la récolte la plus considérable en patates dans la localité.

Ce nouveau cultivateur ayant prêché d'exemple, ses voisins s'empressèrent à leur tour, l'hiver suivant, d'acheter tout le bran de scie qu'ils purent se procurer, à ce point que le nouveau cultivateur ne put s'en procurer pour son propre usage, et sans rien dire, ce dernier eut recours au fumier pour engraisser ses champs.

Ses voisins utilisèrent le bran de scie, sans addition de potasse. Et la conséquence a été telle que l'avait prévue le nouveau cultivateur : il eut une excellente récolte en patates, tandis que ses voisins firent un fiasco complet. Ce fut à son tour à rire de ses voisins. Cependant, dans le but de leur être utile il leur confia le secret qui lui avait valu, une abondante récolte, et il les engagea à ne pas mépriser l'enseignement théorique sur l'agriculture.—*Gazette des Campagnes.*

### Minéraux des Etats-Unis.

M. Albert Williams, le chef de division des statistiques minières aux Etats-Unis, vient de publier un rapport contenant d'intéressantes informations sur la production des minéraux pour 1882 et pour les premiers six mois de 1883.

D'après ce rapport, les Etats-Unis ont produit en 1882, 92,219,454 tonnes de charbon, savoir : 31,358,364 t. d'antracite de la Pennsylvanie et 60,861,190 tonnes d'autre charbon, représentant une valeur de \$70,556,094 pour l'antracite de la Pennsylvanie, et de \$76,076,487 pour le charbon bitumineux, etc, faisant un total de \$146,632,581.

Durant l'année, il a été extrait 4,623,323 tonnes de fer en saumon, dont la valeur est de \$106,336,429 et 9,090,000 tonnes de minerai de fer. Il a été employé 8,700,000 tonnes de fer indigène, 589,665 tonnes de fer importé.

La production de l'or a été de \$32,500,000, et celle de l'argent a été de \$46,800,000; total : \$79,300,000, ce qui donne une augmentation de \$1,600,000 sur 1881.

Ce rapport évalue les métaux produits en 1883 aux Etats-Unis à \$214,756,000, et les minéraux à \$226,156,402, faisant une valeur totale de \$445,912,408.

### De la bonté.

1. La bonté est la vertu qui vous fera le plus chérir dans le monde et dans la famille.

2. Elle fournit le moyen le plus puissant pour désarmer l'envie et la médisance.

3. Elle porte avec elle un charme indéfinissable qui attire tous les cœurs.

4. Elle a une telle puissance sur le cœur humain, qu'un seul de ses actes peut faire pardonner bien des actions douteuses.

5. Une personne douée d'une grande bonté ne peut jamais manquer de politesse : la politesse n'est que l'expression de la bonté.

6. Le masque de la bonté est celui avec lequel les hypocrites font le plus de dupes.

7. Les jeunes personnes doivent donc se défier du masque de la bonté, et encore plus de la bonté de leur propre cœur.

8. Ce n'est que par des actes et non par de vaines paroles que l'on peut s'assurer que les gens qu'on ne connaît qu'imparfaitement ont véritablement de la bonté.

9. Avec la bonté du cœur vous pourriez manquer à l'usage du monde sans tirer à conséquence; mais toutes les fois que vous consultez votre bon cœur, il est impossible que vous manquiez à la politesse.

10. Soyez indulgent, très indulgent, avec les personnes qui débent dans le monde, et, si l'occasion s'en présente, aidez-les dans la voie difficile de la société en leur tendant une main secourable.

### LES HÉROS DU TRAVAIL,

Ce monde appartient à l'énergie.

DE TOCQUEVILLE.

Un illustre capitaine disait à ses soldats qu'ils avaient tous un bâton de maréchal dans leur giberne.

Si modeste que soit l'origine dans la carrière du travail, chacun de nous, par la persévérance et la volonté, peut atteindre les plus hauts rangs. Michel Ney était le fils d'un tonnelier, et le président Lincoln avait été dans sa jeunesse un simple pionnier du Kentucky.

Sans prétendre monter si haut dans l'échelle sociale, il n'est personne, si humble qu'il soit, qui ne puisse arriver par l'assiduité, la pratique du devoir, à l'aisance, au bien-être de la vie, et, ce qui est au-dessus de toutes les satisfactions matérielles, à la considération de ses concitoyens et à l'estime de soi-même.

Citons quelques exemples d'ouvriers obscurs, qui, à force de patience et de ténacité, ont créé leur œuvre, en montrant ainsi la route qu'il faut suivre pour atteindre son but.

James Crowther, de Manchester, était né dans une cave ; il fut tisserand, et commença à travailler à l'âge de neuf ans. Dès sa jeunesse, il consacra toutes ses heures à herboriser. Plus d'une fois, il eut maille à partir avec les gardes, qui trouvaient ses démarches suspectes. Pour recueillir les plantes aquatiques, il portait une canne articulée assez semblable à une canne à pêche, mais qui se terminait par deux crochets, dont l'un avait un tranchant affilé pour couper les tiges des plantes sous l'eau. C'est dans cette occupation qu'il fut arrêté sur la propriété de Tatton, par deux gardes-chasse, qui le conduisirent devant le seigneur,

M. Egerton. Celui-ci, voyant bien que Crowther n'avait pas un engin de pêche, écouta son récit, le fit mettre en liberté, et lui donna la permission d'explorer à loisir sa propriété. Pour se procurer le moyen de poursuivre ses études favorites, Crowther se mit à vendre des échantillons et, ne voulant pas laisser souffrir sa famille, il ne déduisit rien de son salaire, mais se fit portefaix et put gagner ainsi un franc ou deux après ses heures de travail. Un soir qu'il était là, attendant un voyageur dont il pût porter les paquets, il rencontra sir James Smith, qui cherchait des renseignements pour un de ses ouvrages de botanique. Sir James prit Crowther pour porter son bagage, et lui demanda s'il connaissait un riche amateur du pays. "Oui, vraiment," répondit notre portefaix, "nous sommes un peu de la même partie." Une explication devenait nécessaire ; elle eut lieu, et sir James trouva dans Crowther celui qui pouvait le mieux lui donner les renseignements dont il avait besoin. — Crowther devint un des plus célèbres botanistes du Lancashire (1).

—Le naturaliste Thomas Edward doit être cité, à côté de Crowther, comme le plus étonnant exemple de ce que peuvent le travail et la persévérance. Né en 1814, de parents pauvres, il passait son temps à recueillir des insectes, des oiseaux, des plantes. Apprenti chez un cordonnier, il trouva moyen de réunir peu à peu une collection d'histoire naturelle qui devint célèbre en Angleterre, et qu'il dut finir par vendre pour se créer des ressources. Des infortunes le contraignirent à revenir à sa première profession ; mais le naturaliste était incorrigible, il recommença à collectionner les bêtes dans les campagnes, les pierres sur les routes, les coquillages sur les bords de la mer ; il recueillit un nouveau Muséum, et publia un grand nombre de travaux originaux qui le firent connaître comme un savant émérite.

Thomas Edward resta toujours pauvre ; sa vie se passa à lutter pour la science, tout en livrant aussi bataille à la misère. Malgré sa pauvreté, quand il pensait à ses animaux empaillés, aux œuvres de la nature et aux saines méditations qu'elles inspirent, il se sentait heureux dans son échoppe de savetier.

—Que dira-t-on de l'énergie et de la puissance de travail de ceux qui réussissent malgré les infirmités, malgré la privation du sens de la vue, par exemple ?

Avisse, né à Paris, au milieu du siècle dernier, s'embarqua très jeune sur un bâtiment de commerce. Frappé d'un coup de vent sur la côte d'Afrique, il perdit la vue par une terrible inflammation qui en fut la suite. Ses parents le firent admettre à l'Institution des Aveugles où il devint, en peu d'années, professeur de grammaire, et composa quelques comédies assez remarquables.

—Pfeffel, de Colmar, aveugle dès le jeune âge, conquit par son travail le titre de conseiller du margrave de Bade. Il fonda à Colmar, pour les clairvoyants, une école militaire qui devint célèbre, et où les enfants des meilleures familles étaient placés. Pfeffel mourut dans sa ville natale, en 1800.

— Il y avait au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans le pays de Galles, un petit gardien de troupeaux qui se nommait John Thomas. Tout le monde le connaissait dans les environs comme un garçon persévérant, actif et courageux.

(1) Société linnéenne du nord de la France, d'après l'English Mechanic.

Un jour de printemps, à la fonte des neiges, quelques bestiaux qu'il avait à garder furent entraînés dans une rivière ; il se jeta résolument à la nage, atteignit un bœuf sur le dos duquel il accomplit le sauvetage de tout le troupeau. John Thomas reçut de son maître une récompense qui allait devenir la source de sa fortune ; cette récompense consistait en un don de quatre brebis, que le petit père alla vendre à Bristol, la grande et industrielle cité. Là, il eut l'occasion de s'enrôler parmi les ouvriers de l'usine d'Abraham Darby, qui, avec quelques ouvriers hollandais, venait d'importer en Angleterre l'industrie de la fonte de fer.

Une nuit que le petit père était resté seul avec son patron, il vit que le fondeur, le front soucieux et préoccupé, cherchait vainement à confectionner, d'une simple coulée de métal, un pot de fer pour les usages domestiques. Le berger observait et réfléchissait. La nuit suivante, il communiqua l'idée d'un mode d'opération nouveau ; bientôt, sur les indications de Thomas, la fonte coula et le premier pot de fer apparut.

Le pot de fer Darby devint célèbre. Tous les fondeurs du voisinage voulurent arracher au petit père son secret, ils cherchèrent à le séduire par des promesses et par des sommes d'argent considérables ; mais John Thomas répondait sans hésiter : — Maître Abraham ne m'a pas enrichi de beaucoup d'argent, mais il m'a donné son pain, nul autre que lui n'aura mon secret.

John Thomas vieillit ainsi dans l'usine de Darby. Il se maria. Ses enfants et ses petits-enfants tinrent son serment de fidélité, et, grâce à l'humble inventeur du pot de fer, la fortune se fixa dans l'usine de Darby.

— Thomas Britton, que l'on peut appeler le charbonnier musicien, était né en 1654, à Higham Ferrers, dans le Northamptonshire : son origine fut des plus obscures.

À l'âge de huit ans, il fut mis en apprentissage chez un charbonnier, puis il retourna dans son pays natal, où il passa plusieurs années. Assidu aux leçons de l'école du village, il prêtait toujours une oreille attentive aux accents de l'orgue dans l'église. Il revint à Londres et reprit son métier de charbonnier. Il loua une écurie, et il sut faire de ce modeste

réduit son magasin à charbon et sa chambre à coucher tout à la fois. Tous les matins, Thomas Britton était sur pied dès qu'avait paru les premières lueurs du ciel ; il s'habillait, posait un grand sac de charbon sur son dos, prenait un demi-boisseau à la main, et il parcourait les rues en criant : *Petit charbon oh ! Petit charbon oh !* Les habitants arrêtaient le charbonnier, et lui achetaient son charbon. Britton exerçait sa profession avec beaucoup de probité ; il était très consciencieux et très économe. Tout en sillonnant la ville pour vendre son charbon, il s'arrêtait devant les bouquinistes, et feuilletait surtout avec attention les anciens livres de musique et les vieux manuscrits.

“Lorsque Thomas Britton, a dit Halévy, après ses courses fatigantes dans la ville, rapportait chez lui ce sac vide, son cher gagne-pain, le porteur de charbon devenait musicien ; il prenait sa base de viole, et s'enfermait soigneusement dans son domicile.”

Après un grand nombre d'années passées de la même manière, le bruit se répandit que le charbonnier Britton était un très excellent musicien, qu'il jouait de plusieurs instruments à ses heures de loisir, et qu'il avait une des plus belles collections d'ancienne musique qui fussent connues en Angleterre. L'illustre compositeur Flandel et quelques véritables amateurs lui demandèrent permission de visiter sa bibliothèque, et furent émerveillés du choix heureux qu'il avait su faire parmi ses livres.

Bientôt, on s'habitua à se réunir chez lui, et à exécuter des morceaux classiques sous sa direction, dans une sorte de grenier qu'il avait fait construire au-dessus de son magasin et de sa chambre. La mode, qui se mêle à tout, attira chez le pauvre charbonnier des personnes riches, des gentilshommes ; des dames de la cour en belle toilette traversaient la boutique au charbon, et montaient à une échelle de bois pour jouir du privilège d'entendre les concerts de Thomas Britton. On rencontra le lendemain le brave homme, son sac sur l'épaule, criant : *Petit charbon oh ! Petit charbon oh !* et on lui faisait un joli signe amical de la main. On découvrit aussi que Britton était un paléographe distingué ; il lisait facilement les plus anciens manuscrits. Une société de savants antiquaires, parmi lesquels étaient

des nobles, renommés pour leur érudition, l'admit au nombre de ses membres. Il arrivait souvent que les séances avaient lieu pendant le jour; Thomas Britton, qui avait la sagesse de ne point négliger les devoirs de son état, entraît avec son costume de charbonnier dans la maison où elles avaient lieu; il déposait dans l'antichambre son sac de charbon et sa mesure, prenait place au bureau, faisait de vive voix quelques communications, écoutait attentivement celles des autres, puis retournait à son sac et à ses pratiques.

Estimé et respecté de ses plus modestes clients, aussi bien que des savants et des musiciens les plus célèbres de Londres, Thomas Britton mourut à l'âge de soixante ans. On l'enterra dans le cimetière de l'église de Cerkenwall. La vente de sa bibliothèque, riche en manuscrits et en ouvrages de musique, produisit une somme considérable (1).

—Landelin Ohmacht, le sculpteur allemand, né dans le Wurtemberg en 1761, était le fils d'un brave paysan de la Forêt-Noire. Son père se plaignait toujours du peu d'aptitude qu'il avait à garder les bêtes dans la pâture. Au lieu de s'en occuper, il s'asseyait à l'ombre d'un buisson, et taillait des images dans du bois. Les figurines sculptées du jeune paysan tombèrent par hasard entre les mains de Gassner, le bourgmestre de Rothweil, qui envoya Landelin travailler chez un sculpteur de bois de Triberg dans la Forêt-Noire. Le jeune Ohmacht s'aperçut bien vite qu'il en savait plus que son maître, et il ne tarda pas à entrer chez Melchior, sculpteur émérite de Frakenenthal. Toujours au travail, il réalisa quelques gains, et trouva dans son assiduité, dans sa frugalité, les éléments de l'épargne. Il exécuta bientôt un grand nombre de portraits sculptés dans les beaux cailloux d'albâtre que contiennent certains ruisseaux de la Suisse et de l'Allemagne.

En 1778, Ohmacht résida chez Lavater qui, en témoignage d'amitié, écrivit pour lui un recueil de maximes. Grâce aux ressources que lui procura son talent dont les progrès s'accroissaient sans cesse, il lui fut permis d'aller étudier les chefs-d'œuvre de l'Italie, et pendant deux

années consécutives passées à Rome, il s'initia auprès de Canova à tous les secrets de la plastique. A partir de l'année 1792, il habita successivement Munich, Vienne, Dresde, Francfort, Hambourg, où il se lia d'amitié avec le poète Klopstock, qui devint un de ses fervents admirateurs. Au milieu de ses succès, Ohmacht n'oublia jamais son premier bienfaiteur le bourgmestre de Rothweil, dont il épousa la fille. En 1801, l'ancien paysan de la Forêt-Noire exécuta entre Kehl et Strasbourg le monument élevé au général Desaix.

—Tous ceux qui ont étudié les sciences exactes savent que Melle Sophie Germain a tenu un rang distingué parmi les premiers mathématiciens de notre siècle. En 1816, elle publia, à l'occasion des expériences de Chladni, un remarquable travail sur les *Vibrations des lames élastiques*. C'est à l'âge de treize ans qu'elle résolut d'étudier les sciences. Le hasard mit sous ses yeux l'histoire des mathématiques de Montucla. Aussitôt, son choix est fait; sans maître, sans autre guide qu'un *Bezout* trouvé dans la bibliothèque de son père, elle surmonta tous les obstacles par lesquels sa famille essaya d'abord d'entraver un goût extraordinaire pour son âge, non moins que pour son sexe; se relevant la nuit par un froid tel que l'encre gela dans son écritoire; travaillant enveloppée de couvertures et à la lueur d'une lampe, quand pour la forcer de reposer on ôtait de sa chambre le feu, les vêtements et les bougies; c'est ainsi qu'elle donna la première preuve d'une passion qu'on eut dès lors la sagesse de ne plus contrarier.

—Dans les premiers jours de décembre 1878, la Société d'émulation de Roubaix décerna, au milieu des applaudissements unanimes d'une assistance émue, une récompense à un simple tisserand, Louis Germonprey, qui, depuis soixante et onze ans, exerçait sa profession d'ouvrier. Jamais cet honnête artisan n'eut à comparaître devant le conseil des prud'hommes. A la fin de sa carrière, on lui offrit un secours de dix francs par mois; il refusa noblement, en disant qu'il savait gagner sa vie. Cet homme de cœur qui, à l'âge de quatre-vingt-un ans, tissait encore une étoffe sur un peigne de quatre-vingts broches, avait élevé ses dix enfants sans jamais avoir réclamé l'assistance du

(1) *Magasin pittoresque*, 21<sup>e</sup> année, 1853.  
Halévy, éloge de Britton dans le *Journal des Débats*, 27 octobre 1857.

bureau de bienfaisance. Quand le président de la Société de Roubaix remit à Germonprez une médaille d'honneur, l'honnête travailleur eut cette satisfaction suprême de l'artisan qui, sans jamais défaillir, a su, jusqu'au bout, accomplir son devoir.

De tels hommes honorent leur pays, ils contribuent même à sa prospérité, en apportant leur pierre à l'édifice toujours croissant de l'industrie humaine.

“ Le mérite d'un Etat, a dit Stuart Mill, n'est à la longue que le mérite des individus qui la composent.”

C'est ce que Lavoisier a indirectement exprimé sous une autre forme :

“ La force et la puissance des nations, a dit le grand chimiste, ne résultent pas seulement de la fertilité de leur sol, de son étendue, de sa population, de la richesse et de la liberté des individus. La puissance des nations se compose sans doute de tous ces éléments, mais c'est à l'industrie qu'il appartient de les mettre en œuvre, et d'en faire un tout organisé. L'industrie est la vie d'un Etat civilisé ; sans elle, les terres demeureraient sans culture, les pâturages sans bestiaux ; sans elle, la laine de nos troupeaux ne se transformerait pas en étoffes précieuses destinées à nous vêtir ; en un mot, il n'existerait de fabriques d'aucune espèce. Mais cette industrie qui donne le mouvement à tout, qui vivifie tout, emprunte elle-même sa force d'une impulsion première, et ce sont les sciences qui la lui donnent.”

Cela est vrai, mais tout ce mouvement industriel est précisément mis en action par les humbles, par les simples ouvriers, par les honnêtes et laborieux Germonprez.

A l'honneur de notre époque, on sait rendre justice, non seulement aux illustres héros du travail, mais aussi aux obscurs soldats qui les ont aidés. Grands et petits sont solidaires les uns des autres ; grands et petits méritent l'estime ; ils ont également bien accompli leur devoir si leur œuvre, quelque modeste ou quelque importante qu'elle soit, a été créée par un travail consciencieux.

“ Celui qui, pendant sa vie, a planté un arbre, dit un proverbe indien, s'est rendu utile à ses semblables.”

Il n'est pas donné à tout le monde de faire de grandes découvertes ou de produire des chefs-d'œuvre, mais tout le

monde peut, durant sa vie, planter son arbre, et sans être toujours un grand homme, rester toujours un honnête homme.

“ La Fortune, écrivait à Louvois l'illustre Vauban, m'a fait naître le plus pauvre gentilhomme de France, mais en récompense elle m'a honoré d'un cœur sincère, si exempt de toute sorte de friponneries, qu'il n'en peut même souffrir l'imagination sans horreur.”

GASTON TISSANDIER.

### L'ORPHELINAT DES APPRENTIS.

L'ABBÉ ROUSSEL.

M. Maxime Du Camp, de l'Académie française, publie actuellement une étude fort intéressante sur LA CHARITÉ PRIVÉE A PARIS. Nous faisons de ce travail l'extrait suivant :

L'orphelinat des apprentis dont je vais parler et qui me paraît appelé à un développement justifié par son utilité même est né d'une illumination pareille (1). Dans la nuit, il suffit d'un éclair pour découvrir les points les plus éloignés de l'horizon. Un fait isolé révèle parfois des profondeurs de misère que nul n'aurait soupçonnées. Comme don Bosco, l'abbé Roussel s'est trouvé inopinément en face d'un enfant vagabond et il en est résulté l'orphelinat d'Auteuil, dont il est le créateur. Les documents concernant cette fondation bienfaisante sont entre mes mains ; pour les consulter, je n'ai eu qu'à ouvrir les archives de l'Académie française, qui, grâce aux largesses de M. de Montyon, a le devoir de rechercher, de

(1) Allusion au fait accidentel qui déterminait don Bosco à consacrer sa vie à l'éducation des enfants abandonnés. Au mois de décembre 1841, dit l'auteur de l'étude dont nous venons de parler, don Bosco allait dire la messe, et le sacristain cherchait un enfant qui pût la servir ; un vagabond âgé de seize ans, nommé Barthélemy Garelli, se promenait dans l'église regardant les tableaux et bayant aux statues. Le sacristain le requit, l'enfant refusa : on en vint aux gros mots et aux gourmides. Don Bosco intervint, calma l'enfant, le garda près de lui, l'interrogea et constata qu'il ne savait pas même faire le signe de la croix. De cette minute, il se promit de se vouer à la jeunesse abandonnée. Il s'est tenu parole : près de 80,000 enfants lui doivent aujourd'hui d'être des hommes probes, travailleurs et de n'avoir point trebuché.

récompenser et de signaler les actes de vertu. Un soir, à la fin de l'hiver de 1865, l'abbé Roussel aperçut un enfant qui feuilletait un tas d'ordures : "Qu'est-ce que tu fais là ? Je cherche de quoi manger." L'abbé prit l'enfant, l'emmena, le fit dîner et le coucha. L'œuvre venait de naître. Le lendemain, l'abbé Roussel se mit en quête et rentra avec un autre vagabond ; huit jours après sa première trouvaille, il hébergeait six enfants, qui encombraient sa chambre. On y campait comme à la veille d'une bataille, un peu pêle-mêle. L'abbé nourrissait son petit monde de son mieux, mais ses ressources étaient limitées ; souvent on ne vivait que de pain sec trempé d'eau claire et, parfois, on se couchait sans souper.

L'abbé Roussel n'était point homme à se décourager ; on doit s'attendre à d'autres difficultés lorsqu'on a sérieusement revêtu la soutane, lorsque l'on a compris que la prêtrise est une mission et non pas un métier. Il a une chaleur de générosité qui ne lui laisse guère de répit et ne lui permet pas de reculer. Saint-Martin coupait son manteau en deux pour couvrir la nudité d'un mendiant, j'imagine que l'abbé trouverait que c'est perdre du temps et qu'il est plus expéditif de donner toute la soutane. Il est né en 1825, dans le département de la Sarthe, à Saint-Paterne, mince bourgade où Henri IV séjourna jadis. A portée l'horizon, verdoie la forêt de Perseigne, que fréquentent les loups, et dans laquelle j'ai vu, il y a quelque cinquante ans, des bandes de bûcherons, de charbonniers et de sabotiers vivre comme des tribus nomades, tribus sylvestres qui dormaient sur la mousse et dont les huttes me faisaient envie. La nature y a des soubresauts : là, sèche, plate et dure ; ailleurs, à quelques enjambées plus loin, humide, frissonnante de feuillées et délicate. Au long de la Sarthe, à Saint-Cénery, à Saint-Léonard-des-Bois, à Fresnay-le-Vicomte, il y a des paysages charmans "faits pour le plaisir des yeux," comme l'on disait au siècle dernier. C'est la contrée des belles filles et des beaux gars ; le soir, dans la plaine, l'odeur des chanvres monte comme un parfum enivrant. La race est forte, ergoteuse, méfiante ; d'opinions profondes et parfois passionnées, elle a fourni plus d'une recrue aux chouans qui tenaient la campagne et faisaient la chasse aux bleus. La femme tisse la toile et rêve ; l'homme

penché vers la terre, laboureur et cache, dans le sillon, un fusil de braconnier. Là, le paysan est lent à se mouvoir, mais lorsqu'il a reçu l'impulsion et qu'il s'est mis en marche, rien ne l'arrête. Il est tenace. Cette qualité du terroir, l'abbé Roussel la possède ; mais, à l'inverse de ses compatriotes, il y joint l'activité, l'éloquence et une confiance en Dieu qui ressemblerait à un défaut de prévision, s'il n'avait la foi, cette foi par laquelle les montagnes sont soulevées.

Dans sa petite chambre, avec les six gamins qu'il avait recueillis en marge du ruisseau, il se trouvait fort empêché de subvenir aux nécessités quotidiennes ; il s'en ouvrit à quelques amis, qui lui vinrent en aide ; on vécut, ou du moins on ne mourut pas de faim, c'était plus qu'on ne pouvait espérer. L'abbé Roussel à l'imagination vive, son cœur l'échauffe, et il est emporté par des rêves dont son énergie fait des réalités. Tout en dégrossissant de son mieux les matériaux humains qu'il avait récoltés, il se demandait avec angoisse combien d'enfants, évadés ou chassés de la maison paternelle, échappent à l'école, échappent à la paroisse et grandissent dans la vie, incultes, sans lecture, sans religion, sans morale. Que fait-on pour eux ? Rien. Ne pourrait-on, du moins, leur donner quelques notions élémentaires, clarifier leur âme, y déposer un germe de bien et leur enseigner les premiers principes d'une religion dont le Dieu a dit : "Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas que l'on te fasse !" Ce fut là l'idée qui poignit l'abbé Roussel, idée qui devait s'emparer de lui jusqu'à l'obsession.

Il était séduit et ne raisonnait plus. Un marinier se jette à l'eau pour sauver un homme qui se noie ; un prêtre convaincu se jette dans l'impossible pour sauver une âme qui se perd : l'un et l'autre croient ne faire que leur devoir ; l'un joue son existence, l'autre joue son repos. Le projet fut conçu : mais comment l'exécuter ? Pas de maison pour donner asile aux enfants perdus ; pas d'argent pour acheter la maison. Un homme d'affaires n'eût point hésité, il eût renoncé à un dessein dont la réalisation offrait toutes les apparences de l'insuccès ; grâce au ciel, l'abbé n'était point homme d'affaires, il n'hésita pas non plus et il se précipita tête baissée dans l'œuvre entrevue à la lueur de la charité. Il apprit qu'une

“ villa ” abandonnée était à vendre, rue de La Fontaine, à Auteuil. Une villa ! voilà bien le langage emphatique du Parisien, qui ne peut plus désigner les choses par leur nom, qui appelle les portiers des concierges, les rhumes des bronchites, et le mérinos du cachemire. La villa était une mesure, je pourrais aussi bien dire une baraque, située au bout d'une allée de vieux peupliers, au milieu d'un terrain que les chardons, les chicorées sauvages et la folle-avoine avaient envahi. A la rigueur, on pouvait loger dans la maison, à la condition d'y être mouillé les jours de pluie, de remplacer par du papier les vitres absentes et de dormir avec les portes ouvertes, parce que les portes ne fermaient pas. L'abbé marchait au milieu des hautes herbes, faisait le tour de la maison, la jugeait du regard, la réparait, l'agrandissait, la meublait par l'imagination. “ Il faut l'avoir, je l'aurai ! ” Alors, comme Jeanne Jugan à Saint-Servan, comme Jean de Dieu à Grenade, comme Mme Garnier à Lyon, comme ces illuminés frappés de la “ folie de la croix, ” il se constitua mendiant pour le rachat des petits vagabonds, et il alla mendier. Les frères de la merci délivraient les chrétiens captifs de l'islamisme ; l'abbé Roussel a entrepris son pèlerinage afin de délivrer les enfants de la captivité du vice.

L'œuvre était de choix et digne d'être savourée par les raffinés de la bienfaisance. L'abbé Roussel a de la verve ; il plaidait une cause sacrée, celle de l'enfance misérable et délaissée ; il émut les cœurs ; on lui donna, non point partout, il rencontra des accueils revêches, il subit des rebuffades ; il lui fallut compter avec les révoltes de son amour-propre ; il eut l'orgueil d'éteindre toute vanité en lui et de se faire humble pour secourir les petits. Il put acheter la maison et l'on s'y installa le 19 mars 1866 : l'Œuvre de la première communion était logée ; elle était fondée. Cette dénomination détermine le but que l'abbé Roussel visait alors et qui, aujourd'hui, a été singulièrement dépassé : prendre les enfants vagabonds, leur enseigner la lecture, l'écriture, un peu de calcul, les mettre à même de comprendre le catéchisme et en état de faire leur première communion ; puis s'adresser aux sociétés de patronage, aux personnes charitables et placer ces enfants en apprentissage dans des ateliers

où ils pourraient acquérir la pratique d'un métier. Ainsi limitée, l'œuvre était déjà considérable et produisit de bons résultats ; on la soutenait avec des quêtes, quelques loteries et l'aumône anonyme qui, en France, ne manque jamais aux entreprises de commiseration. La fonction que l'abbé Roussel s'était imposée n'était point une sinécure. Ils sont parfois récalcitrants, les voyous de Paris, et leur maître en fit l'épreuve, il fallait calmer par de bonnes paroles, et même autrement, les plus indomptés, plier à la discipline, à la vie régulière ces petits êtres malfaisants, qui, dans la liberté sans limites de leur vie errante, avaient acquis une force de résistance extraordinaire. Ils avaient toutes les élasticités du corps et toutes les ankyloses de l'esprit ; ils excellaient à marcher sur les mains, à grimper aux arbres, à faire le saut périlleux ; mais quand on leur enseignait la règle des possessifs ou que l'on cherchait à leur faire comprendre un dogme religieux, ils tombaient en rêverie et regrettaient les heures où, vagues, morveux, affamés, ils jouaient à “ la pigoche ” sur les berges de la Seine. Ce n'est qu'à force de patience que l'on parvenait à fixer leur attention ; bien souvent la toile de Pénélope, que l'on avait eu tant de peine à tisser, se défaisait d'elle-même, et il fallait recommencer le lendemain la besogne de la veille.

L'abbé Roussel, fort heureusement, a été doué par la nature d'une énergie rare, il a le privilège de ne se jamais lasser ; un de ses amis me disait : “ Il est infatigable ; depuis trente ans que je le connais, je ne l'ai jamais vu en repos. ” Levé le premier, couché longtemps après ses élèves, il leur donnait l'exemple d'une activité indomptable. Il ne les quittait guère, les intruisait, partageait leur repos et, retroassant bravement sa soutane, jouait avec eux ; il était à la fois leur directeur, leur professeur et leur camarade. L'expansion, qui est une de ses forces, séduisait les enfants et adoucissait les plus rebelles. L'abbé pouvait être content de son œuvre, et cependant il n'en était point satisfait. Dès qu'il avait dégrossi ses petits vagabonds, qu'il les avait appelés à une croyance féconde et initiés au bien, ils lui échappaient, car on les plaçait, en qualité d'apprentis, dans la périlleuse promiscuité des ateliers ; plus d'un s'en est échappé,

a repris la vie d'aventures et, harassé, est venu demander à l'abbé Roussel un asile qui ne lui a pas été refusé. Vers 1869, l'abbé comprit que l'œuvre de la première communion n'était, en quelque sorte, qu'une œuvre préparatoire qui devait être complétée et prolongée pour devenir matériellement et socialement utile aux enfants. Il mettait ses pupilles en état d'être apprentis, c'était beaucoup ; mais s'il réussissait à les mettre en état d'être ouvriers, il assurait leur salut et les munissait d'un gain-pain définitif. A l'école, où les enfants apprenaient à lire et à croire, il se décida à joindre une école professionnelle, où ils apprendraient un métier ; au lieu de confier l'apprentissage de ses élèves à des patrons étrangers, il ferait faire cet apprentissage sous ses yeux, par des contre-maîtres qu'il surveillerait. Pour installer des ateliers, il faut de la place et l'on n'en avait pas ; toute la maison était occupée par les dortoirs, le réfectoire et les classes ; restait un hangar extérieur qui servait de débarras ; on le déblaya et l'on y établit un atelier de cordonnerie avec un patron et deux élèves. L'âme de Henri-Michel Buch, qui, en 1664, donna les statuts de la communauté des frères cordonniers de Saint-Crépin et de Saint-Crépinien, a dû en tressaillir en joie.

(A suivre.)

**PENSÉES DIVERSES.**

La philanthropie est une orgueilleuse, pour qui les bonnes actions sont une espèce de parure, et qui aime à se regarder au miroir. La charité est une tendre mère qui tient les yeux fixés sur l'enfant qu'elle porte à la mamelle, qui ne songe plus à elle-même et qui oublie sa beauté pour son amour.

(OZANAM.)

L'infirmité est une prophète de la mort.

Loin de mépriser le passé, nous devrions le traiter en vieillard vénérable qu'on respecte pour son expérience et ses services ; qui raconte à nos foyers ce qu'il a fait, ce qu'il a vu ; qui nous instruit et nous amuse par ses récits, son langage, ses manières et son habit d'autre-fois, comme des petits enfants aiment et consultent un grand-père qui leur transmet son nom et son héritage.

Nous nous faisons honneur des défauts opposés à ceux que nous avons ; quand nous sommes faibles, nous nous vantons d'être opiniâtres.

La droiture du cœur, la vérité, l'innocence, l'empire sur les passions, voilà la véritable grandeur. (MASSILLON.)

Ceux qui ont dit qu'une fatalité aveugle a produit tous les effets que nous voyons dans le monde ont dit une grande absurdité : car quelle plus grande absurdité qu'une fatalité aveugle qui aurait produit des êtres intelligents ? (MONTESQUIEU.)

L'honneur, ce n'est pas de l'argent ; l'honneur, ce n'est pas un carré de terre plus ou moins grand.

L'honneur, c'est l'accomplissement de ses devoirs.

L'honneur, c'est le respect de sa dignité d'homme et de la dignité des autres...

L'honneur, c'est le dévouement, le sacrifice de soi au bien de ses semblables : voilà l'honneur (L'ABBÉ MULLOIS.)

Depuis dix-huit siècles, toujours combattre, toujours souffrir, mais aussi, à la fin, toujours triompher par des moyens inattendus : telle est la mystérieuse destinée de cette immortelle Eglise et de ses enfants.

(DUPANLOUP.)

Soyez simple avec art, sublime sans orgueil, agréable sans fard.

(BOILEAU.)

Outre le rapport que nous avons du côté du corps avec la nature changeante, nous avons d'un autre côté un rapport intime avec Dieu, parce que Dieu a mis *quelque chose* en nous, qui peut connaître la vérité de son être, se confier en sa bonté, craindre sa justice, et espérer son éternité.

(BOSSUET.)

Le devoir est la plus grande des idées, parce qu'il implique l'idée de Dieu, de l'âme, de la liberté, de la responsabilité, de l'immortalité ; il est aussi la plus généreuse, parce qu'en dehors d'elle, il n'y a que le plaisir et l'intérêt.

(TAPARELLI.)

Le bon principe demeure et demeurera vainqueur du mal.

(PLATON.)

La manière dont Dieu a produit l'âme est merveilleuse. Il ne la tire pas de la matière. Il l'inspire d'en haut. C'est un souffle de vie qui vient de lui-même.

(BOSSUET.)

La foi est une vertu presque aussi délicate que la pudeur ; un seul doute, un seul mot la blesse, un souffle, pour ainsi dire, la ternit.

(BARTHELÉMY.)

Quand l'âme est dans le ciel, le corps ne sent point la pesanteur de ses chaînes, elle emporte avec soi tout l'homme.

(TERTULLIEN.)

## BIBLIOGRAPHIE

M. Eusèbe Senécal, imprimeur de cette ville, déjà si avantageusement connu du public, vient de publier, en langue italienne, une biographie de Benvenuto Cellini, due à la plume de Mme Ada H. Lindsay.

On comprend facilement ce qu'il a fallu de travail, de patience et de persévérance pour mener à bonne fin un ouvrage de cette nature. Malgré des difficultés en apparence insurmontables, l'entreprise a été couronnée d'un plein succès, et le lecteur est tout surpris, en lisant ce petit livre, de le trouver à peu près exempt des nombreuses fautes d'impression qui déparent assez souvent les ouvrages publiés dans notre langue.

La partie matérielle, le papier, l'impression et la reliure, ne laisse rien à désirer, et M. Senécal peut se vanter d'avoir fait un petit chef-d'œuvre.

Bien que cet opuscule ne soit qu'une traduction, et qu'il ne soit tiré qu'à un très petit nombre d'exemplaires, nous croyons qu'il est de notre devoir de signaler son apparition, comme une preuve que le goût de l'étude se réveille chez notre population, accusée, à tort ou à raison, de ne s'occuper que de commerce et d'industrie.

En effet, nous savons que le succès de Mme Lindsay n'est pas un fait isolé, et que bon nombre de personnes de notre meilleure société ont profité du séjour de M. le professeur Crimella parmi nous, pour étudier, dans leurs moments de loisir, la belle langue italienne ; et qu'elles ont réussi au point que *Manzoni*, *Silvio Pellico* et même le *Dante*, n'ont plus pour elles de mystères.

Puissent ces personnes trouver parmi nos concitoyens de nombreux imitateurs, et l'on ne tardera pas à s'apercevoir que l'étude donne plus de plaisir et plus de véritable satisfaction que les clubs et les maisons de jeu, qui sont peut-être un peu trop nombreux dans notre ville.

Dans cette biographie, Benvenuto Cellini est représenté comme un homme d'un caractère bizarre et indépendant, d'un tempérament ardent et impétueux, excessif en tout, dans ses sentiments comme dans ses actions. L'amour et la haine ont chez lui le même degré d'intensité. Ses qualités et ses défauts, poussés à l'extrême, en font un homme

remarquable et intéressant, mais c'est partout et toujours un véritable et grand artiste, aimant avec passion les beautés sublimes de l'art, et capable de les exprimer sous les formes les plus variées.

Peintre, sculpteur et graveur, il excella surtout dans l'orfèvrerie. Ses œuvres, innombrables dans ce dernier genre, dénotent une science, une finesse d'exécution, et une perfection vraiment extraordinaires.

Ses principales œuvres de sculpture sont la statue en bronze de *Persée coupant la tête de Méduse* sous la *Loggia dei Lanzi* à Florence ; un *Christ* dans la chapelle du palais Pitti ; la *Nymphé* au palais de Fontainebleau, etc.

L'auteur, en faisant la biographie de Cellini, né en 1500, est amené naturellement à parler des grands hommes de son siècle. Pour ne citer que les artistes, nous nommerons Léonard da Vinci, Michel-Ange, Raphaël, Le Titien, et le Corrège, qui sont généralement reconnus comme les maîtres de l'art italien ; puis fra Bartolomeo, Albertinelli, André del Sarte, etc.

L'auteur nous dit aussi un mot sur Florence, la ville des fleurs, des poètes et des artistes, — la superbe reine des sciences et des arts, — séjour favori des Grâces et des Muses, — et fait passer devant nos yeux, comme dans une féerie, les monuments et les chefs-d'œuvre de la grande ville toscane.

Le *Dôme* ou cathédrale de *Santa-Maria del Fiore*, autrefois *San Reparata*, élevé par Arnolfo di Lapo, sous la direction de Cimabué, et auquel travaillèrent Giotto, Brunelleschi, Michel-Ange, Orcagna, et Tadeo Gaddi ; le *Campanile* construit par Giotto ; le *Baptistère* de San-Giovanni, dont les portes de bronze "dignes d'être les portes du paradis" furent sculptées l'une par Andrea Pisano, les deux autres par Lorenzo Ghiberti ; l'église de St-Michel avec la statue de *St-Georges* dont Donatello exprima la perfection par deux mots : "elle parle" ; la statue de *St-Marc* devant laquelle Michel-Ange s'arrêta en demandant : "Marc pourquoi ne me parles-tu pas ?" l'antique *place* de la *Seigneurie* sur laquelle eut lieu le supplice de Savonarole ; le *Vieux Palais* à l'entrée duquel se trouvent deux statues colossales : le *David* de Michel-Ange et l'*Hercule* de Bandinelli ; le *Palais degli*

Uffizi dans lequel se trouvent les toiles d'André del Sarte.

Tels sont en résumé les traits saillants de cette biographie, écrite dans un style que ne désavouerait pas un écrivain né sous le beau ciel d'Italie.

A. D. L.

*Biographies évangéliques*, par Mgr Gaume. 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> série, 10 volumes in-18. Prix : \$1.50. Paris, Gaume et Cie, éditeurs. Montréal, J. B. Rolland et fils, libraires-dépositaires.

Voici le contenu des 10 premiers volumes de ces biographies :

- I. *Les premiers adorateurs du Messie* : Avant-propos—Les Bergers—Les Mages.
- II. *Les maîtres de la Judée* : Hérode — Archélaüs — Quirinius—Hérode Antipas et Hérodiade—Les Hérodieniens — Les Pharisiens et les Saducéens.
- III. *Miracles et conversions* : Le Centurion de Capharnaüm — L'Hémorroïse — La Chananéenne — La Samaritaine.
- IV. *Les parents de Notre-Seigneur* : Les frères du Seigneur—Les deux Mariés—Saint Cléophas—Saint Joseph Barsabas ou le Juste — Saint Zacharie, père de Saint Jean-Baptiste.
- V. *Les disciples de Notre-Seigneur* : Nathanaël—Céliconius ou l'aveugle-né — Zachée — Saint Martial.
- VI. *Les amis de Notre-Seigneur* : Sainte Marie-Magdeleine—Lazarre.
- VII. *Les hôtes de Notre-Seigneur* : Sainte Marthe—Véronique—Claudia Procula.
- VIII. *Les déicides* : Pilate—Les deux Larrons—Le Sanhédrin—Anne et Caïphe.
- IX. *Le Calvaire* : Simon le Cyrénéen—Le Centurion du Calvaire — Joseph d'Arimathie—Nicodème—Les Ressuscités du Calvaire.
- X. *Les sept Diacres* : Saint Etienne—Gamaliel—Ananie — Saint Philippe — Saint Prochore — Saint Nicanor—Saint Simon — Simon le Magicien.

Les biographies I à IX sont aussi publiés en un beau volume in-8, au prix de \$1.50. (L'ouvrage sera complet en 17 volumes in-18 ou 2 volumes in-8, les 7 derniers volumes in-18 sont en préparation.)

On sait avec quelle rapidité et en quelle abondance se répandent les mauvais livres, corrupteurs ou indifférents, mais toujours dangereux, et combien ils trouvent de lecteurs qui perdent au moins leur temps à les lire, quand ils n'y perdent pas leur innocence et la vigueur de leur âme. On dévore des milliers de romans, on connaît les moindres anecdotes, on sait l'histoire des dieux

et des déesses de la Fable, et c'est à peine si l'on a une légère teinture de l'histoire biblique et un vague souvenir des récits de l'Évangile ; on s'intéresse aux moindres détails qui concernent les grands hommes du paganisme ou des temps modernes, et l'on ignore complètement l'histoire et souvent les noms même des personnages qui ont conversé avec le divin Sauveur pendant sa vie mortelle, on ignore ce que sont devenus ces personnages dont la plupart ont été les fondateurs de la civilisation chrétienne. Mgr Gaume, qui a publié tant d'utiles ouvrages pendant sa laborieuse vie, travaillait encore à d'autres lorsque la mort est venue le frapper. Parmi ces ouvrages se trouvaient les très intéressantes études sur le Nouveau Testament, dont la publication vient de commencer, et qui contribueront à ramener les lecteurs vers ces temps primitifs du christianisme, si riches en curieux et édifiants récits ; en même temps qu'à les éloigner de tant de livres futiles et dangereux contre lesquels les familles chrétiennes ne se mettent pas elles-mêmes assez en garde. " De ces personnages primitifs, nos bien-faiteurs et nos modèles, dit Mgr Gaume, faire les hôtes et les amis du foyer chrétien, qu'ils ont fondé au prix de leurs sueurs et de leur sang ; les guides de l'enfance ; les inspirateurs même du prédicateur et du catéchiste, en popularisant des vies mille fois plus intéressantes que celle de n'importe quel autre personnage ancien ou moderne ; tel est le résultat auquel nous avons aspiré." Les *Biographies évangéliques* atteindront ce résultat, et l'on pourra dire de l'auteur qu'il parle encore après sa mort par des œuvres nouvelles : *Defunus adhuc loquitur*.

Dictionnaires et Encyclopédies.

SADLER : *Nouveau dictionnaire portatif anglais-français et français-anglais*, contenant les termes techniques, les noms géographiques, les noms de baptême, etc., etc. Fort volume in-12 de 1370 pages, rel. toile..... \$2.10

SPIERS : *Manuel des termes du commerce anglais français et français-anglais*, ou recueil de termes et de formules du commerce en général ; in-12, rel. toile..... \$1.15

SPIERS et SURENNE : *The Standard Pronouncing Dictionary, French and English, and English and French. (School Edition)* ; in-12, demi-rel. \$2.00

TROUSSET : *Un million de recettes*. Encyclopédie illustrée d'économie domestique ; 6 vol. gr. in-8 ..... \$8.25

WERSHOVEN : *Vocabulaire technique anglais-français*, à l'usage des élèves des écoles scientifiques et industrielles ; in-12, rel. toile.. ..... 95c.

## NOUVELLES PUBLICATIONS

- De Montréal à Lourdes. Itinéraire et pèlerinage* ; in-18.....30 cts.
- Histoire de l'Eglise*, par L. Fauvin ; gr. in-8° cart. toile .... \$1.50
- La Confession*, par l'abbé J. Ferret ; in-18.....13 cts.
- Les confessions d'un curé de campagne*, par l'abbé Domenech ; in-12.....88 cts.
- M. le Comte de Chambord : Correspondance de 1841 à 1879. Etude politique* ; in-18.....75 cts.
- Les soirées de la Baie-des-Chaleurs*, ou entretiens sur l'éducation de l'enfance, par James Smith ; in-32.....20 cts

En vente à la librairie

J. B. ROLLAND & FILS,  
12 et 14, rue Saint-Vincent,  
Montréal.

## ERRATA.

Il s'est glissé un certain nombre de fautes dans la dernière livraison du *Journal de l'Instruction publique*. Nous relevons les suivantes :

- Page 249, 2de colonne, ligne 44 : lire *montures* au lieu de *moutures*.
- Page 250, 1re colonne, ligne 15 : écrire *terme* au lieu de *termes*.
- Page 250, 2de colonne, ligne 23 : écrire *privée* au lieu de *privé*.
- Page 251, 2de colonne, ligne 12 : écrire *estimée* au lieu de *estimé*.

## SITUATION DEMANDÉE.

Une institutrice ayant une longue expérience dans l'enseignement, munie d'un diplôme d'école modèle de l'École Normale Laval, et possédant des certificats de première classe, sera disponible à la fin de la présente année scolaire.

Mlle ELISE SHELLING, *Institutrice*,  
St-NORBERT D'ARTHABASKA.

## INSTITUTEUR DISPONIBLE.

Un instituteur muni d'un diplôme d'école modèle, et pouvant enseigner le français et l'anglais, se chargerait de la direction d'une école, soit à la ville, soit à la campagne.

Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné.

J. C. MICHAUD, *Instituteur*,  
Ste-Mélanie d'Aillebout.

## Dr A. A. FOUCHER

Chirurgien oculiste et auriste de l'Hôpital Notre-Dame-  
Montréal.

BUREAU ET RÉSIDENCE : 82, RUE SAINT-DENIS

Consultation : De midi à trois heures.

## PURE COMPOSITION D'ARDOISE

Pour fabriquer soi-même et à peu de frais les tableaux noirs pour écoles, etc.

Il faut se rappeler que la PURE COMPOSITION D'ARDOISE, manufacturée par C. MONGRON & CIE, de Montréal, par sa nature même, dépose au fond des vases qui la contiennent ; aussi est-il absolument indispensable pour obtenir une surface réussie, d'agiter avec soin le liquide afin que le pinceau doux dont vous servez soit imprégné de la partie solide ; vous appliquez alors la *Pure Composition d'Ardoise* sur la planche, le mar ou le tableau que vous voulez noircir.

Ne versez pas une portion du liquide avant qu'il soit bien mêlé, et conservez-le dans le même état pendant toute l'opération. Si c'est une planchette ou un tableau que vous voulez couvrir, vous donnez d'abord deux couches, puis une troisième couche très légère, cela donne au travail un fini agréable.

Si vous opérez sur un mur, trois couches sont nécessaires à cause de la pénétration. Après chaque application, essuyez légèrement avec du papier sablé, mais non pas après la dernière couche.

On peut aussi employer la *Pure Composition d'Ardoise* pour couvrir les murs d'écoles, les tableaux de bols, le papier, le plâtre, la tôle, le ferblanc, etc.

Une chopine, en donnant une couche, peut couvrir 75 pieds. Prix \$1.00.

Une pinte, en donnant une couche, peut couvrir 150 pieds. Prix \$2.00.

Un demi-gallon, en donnant une couche, peut couvrir 300 pieds. Prix \$4.00.

**Tableau ardoisé** avec la *Pure Composition d'Ardoise*, sur toile, un côté et monté sur rouleau, de 36 x 36 pouces, à \$1.50 chacun.

Le même, ardoisé des deux côtés, dont l'un réglé pour la musique, \$2.25.

**Brosses** pour tableaux noirs, \$2.00 la douzaine.

**Crate** pour tableaux noirs, ronde, en boîte de 100 à 200 carrée, en boîte de 144 à 200.

Dépôt à la Librairie

J. B. ROLLAND & FILS,  
Nos 12 et 14, rue Saint-Vincent, Montréal.

JOURNAL  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Organe des Instituteurs catholiques de la Province de  
Québec.

PARAISANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

PAR LIVRAISON DE 32 PAGES.

J. B. ROLLAND & FILS,  
Libraires-Éditeurs.

Nos 12 et 14, rue St Vincent, Montréal.

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.

N. B.—Les annonces pour "demande d'instituteurs" et "situations demandées," seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 seulement pour les abonnés du journal. Les autres annonces seront insérées au prix de 10 centimes la ligne pour chaque insertion.